



HAL
open science

La collégiale Sainte-Marie de Barjols et Marcel de Die

Thierry Pécout

► **To cite this version:**

Thierry Pécout. La collégiale Sainte-Marie de Barjols et Marcel de Die. Provence Historique, 2021, 62e congrès de la fédération historique de Provence, LXXI (270). halshs-03673657

HAL Id: halshs-03673657

<https://shs.hal.science/halshs-03673657v1>

Submitted on 24 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La collégiale Sainte-Marie de Barjols et Marcel de Die

Le culte de saint Marcel de Die se développe à Barjols auprès de la collégiale Sainte-Marie au moins à partir de la seconde moitié du xive siècle. Ses liens avec Die sont malaisés à établir. Il se pourrait toutefois que cette circulation procède du réseau lignager des Agoult. À Barjols, le culte semble consolider l'essor d'une communauté castrale et se trouve favorisé par ses élites municipales.

Collégiale, Sainte-Marie de Barjols, Marcel de Die

Thierry Pécout

LEM - Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes

provence historique

62^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
HISTORIQUE DE PROVENCE



tome LXXI – fascicule 270, juillet-décembre 2021

Publié avec le concours de l'UMR Telemme

LA COLLÉGIALE SAINTE-MARIE DE BARJOLS ET MARCEL DE DIE

Barjols célèbre saint Marcel, évêque de Die et confesseur. Cette dévotion s'enracine dans les temps médiévaux et la tradition locale invoque l'arrivée de ses reliques en ce lieu au milieu du xiv^e siècle¹. À l'époque contemporaine, les Barjolais le fêtent le 17 janvier en un rite collectif qui a précocement suscité l'intérêt des ethnologues et des historiens². Si l'on excepte la recherche de Paul-Albert Février, ce sont davantage ses manifestations et leur signification aux époques récentes qui ont été l'objet de leur attention. Le culte de Marcel à Barjols ne relève cependant pas de réécritures tardives de légendes saintes³. Ses premières attestations remontent à la fin du xiv^e siècle. Son émergence

On trouvera une liste des abréviations en fin d'article.

1. La date du 17 janvier 1350 est donnée par la tradition : Augustin ROQUEBRUN, *Saint Marcel à Barjols : la danse des Tripettes*, Marseille, 1909.

2. Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », dans *Provence historique*, t. 11, 1961, p. 163-189, ici p. 163-171. Régis BERTRAND, Laurent Sébastien FOURNIER dir., *Les fêtes en Provence autrefois et aujourd'hui*, Aix-en-Provence, 2014. Danièle DOSSETTO, « Vers des fêtes de quelle "provençalité" ? Une tendance du renouvellement festif en Provence-Alpes-Côte-d'Azur », dans *Le monde alpin et rhodanien*, 2004, p. 123-140. Danièle DOSSETTO, « Un sacrifice bovin à Barjols (Var) ? Exégèses et artifice », dans *Ethnologie française*, t. 32, 2002, p. 727-734. Danièle DOSSETTO, « Un bœuf dans une fête patronale. Longue durée, enjeux locaux, laïcité à Barjols (Var) », dans *Provence historique*, t. 52, 2002, p. 497-514. Danièle DOSSETTO, « Des sauts ou "tripettes" pour saint Marcel. Récits étiologiques et archaïsme lexical à Barjols (Var) », dans *Le monde alpin et rhodanien*, t. 4, 2000, p. 53-79. Danièle DOSSETTO, *Le bœuf dans la Saint-Marcel de Barjols (Var) : sur une tradition, son évolution, sa revitalisation*, Centre d'ethnologie méditerranéenne, Aix-en-Provence, 1998. Georges GAYOL, « Les "Tripettes" de la Saint-Marcel à Barjols (Var) », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. 44, n. s., 2005-2006, p. 143-148. Philippe WALTER, « Les "tripes" de Saint-Marcel (*Roman de la rose*, v. 5023) », dans *Romanische Forschungen*, t. 109, 1997, p. 427-435. Marion NAZET, « La fête de Saint-Marcel à Barjols », dans *Folklore de France*, n° 175, 1981, p. 3-8. Gabriel-Henry BLANC, *Vie et traditions de Saint-Marcel. Notice historique de la collégiale de Barjols*, Barjols, 1976. Claudie MARCEL-DUBOIS, « La "Saint-Marcel" De Barjols », dans *Arts et traditions populaires*, t. 5-1 (janvier-mars 1957), p. 3-45. Barthélemy-Antoine TALADOIRE, « Les "tripettes" de Barjols (Basses-Alpes) », dans *Annales de l'Institut d'études occitanes*, t. 2, fasc. 2, 1950, p. 124-130. Paul VAILLANT, *Barjols et le culte de Saint-Marcel*, Toulon, 1904 [rééd. Autremencourt, 1996].

3. Le processus est très différent de celui mis au jour pour un Eldrad de Lambesc par exemple. Toutefois, la reconstruction mémorielle opérant pour Eldrad montre l'importance de jalons successifs, parfois très distants chronologiquement, et s'enracinant dans la période médiévale. Noël COULET, « Saint Eldrad, citoyen et patron de Lambesc (Bouches-du-Rhône) », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 251, 2017, p. 212-246.

s'explique difficilement, sans doute parce que nous font défaut plusieurs jalons successifs, d'abord à Die puis à Barjols du fait des lacunes documentaires, en particulier pour les livres liturgiques. À Die, le culte est certes lié à la cathédrale, mais il est mis en œuvre par les chanoines d'une basilique funéraire suburbaine qui arbore son vocable. À Barjols, il est probable que les reliques de Marcel furent initialement promues par la collégiale locale, mais elles firent l'objet d'une rapide appropriation par la communauté et contribuèrent sans doute à consolider un premier culte civique. Une diffusion en partie hors des voies cléricales est peut-être l'une des raisons du silence documentaire qui l'entoure.

LA COLLÉGIALE SAINTE-MARIE

Le site de Barjols a connu un rapide développement depuis le ^x^e siècle, à l'image d'autres villes intérieures de Provence centrale, telles Draguignan, Moustiers et Grasse⁴. Au ^{xiii}^e siècle, la localité est suffisamment développée pour attirer des milieux de marchands, de lettrés et peut-être abriter un *studium*⁵. Elle doit la première phase de son essor à la présence d'une communauté de chanoines favorisée par le lignage voisin des Pontevès. En 1021, Barjols apparaît comme un *locus* doté des églises Sainte-Marie et Saint-Jean, sous le contrôle du *castellum* de Pontevès dont la famille a tissé des liens avec les moines de Saint-Victor dès cette même décennie⁶. La zone est riche en sources et sa déclivité lui confère un fort potentiel en énergie hydraulique. Elle se trouve à la conjonction des routes unissant d'un côté la basse Provence centrale, les salines de Toulon et Hyères puis Brignoles, aux Alpes et au

4. Guillaume DE JERPHANION, *L'évolution démographique dans la baillie de Barjols du ^{xiv}^e au ^{xv}^e siècle* : le cas de Pontevès, DES d'histoire présenté à l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1975 (dactylographié). Guillaume DE JERPHANION, « Population et peuplement dans la baillie de Barjols », dans *Provence historique*, t. 27, 1977, p. 81-111.

5. Stanislas STRONSKI, « Note sur quelques troubadours et protecteurs de troubadours célèbres par Élias de Barjols », dans *Revue des langues romanes*, t. 50, 1907, p. 5-44. Damien RUIZ, *La vie et l'œuvre de Hugues de Digne*, Spoleto, 2018, p. 6-10, 23-29 ; l'existence d'une école et d'un maître est bien établie au milieu du ^{xv}^e siècle : Edmond POUPÉ, « Une lettre trouvée dans un registre de délibérations du conseil municipal de Barjols [^{xv}^e s.] », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. 29, *Procès-verbal des séances*, 1912-1913, p. XXXIX-XLI. Aux Temps modernes, la ville de Barjols connaît aussi diverses phases de prospérité ; elle a donné lieu à plusieurs travaux s'attachant à la sociabilité religieuse et aux pratiques de dévotion : Gilles SINICROPI, « "Missionnaires sur la montagne". Les carmes déchaux de Barjols (fin ^{xvii}^e-fin ^{xviii}^e siècle) », dans *Provence historique*, t. 52, 2002, p. 3-25 ; Véronique FRANTZ, « La dévotion à saint Joseph à l'époque moderne : la confrérie des Agonisants de Barjols et de Saint-Zacharie », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var*, nouv. sér., t. 36, 1993-1994, p. 104-115.

6. Pour les premiers temps de l'implantation de la collégiale et ses sources : Paul-Albert FÉVRIER, « Fragments romans de la collégiale de Barjols (Var) », dans *Bulletin monumental*, t. 117, 1959, p. 203-220 ; Eliana MAGNANI SOARES-CHRISTEN, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu ^x-début ^{xii}^e siècle*, Münster, 1999, p. 380-382 ; Thierry PÉCOUT, « Les collégiales dans l'espace du diocèse. Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles et Embrun (^{xii}^e-^{xiv}^e siècle) », dans Claude ANDRAULT-SCHMITT, Philippe DEPREUX dir., *Les chapitres séculiers et leur culture (vi^e-^{xiii}^e siècle)*, Limoges, 2009, p. 79-113.

Piémont par Tavernes, Quinson, le plateau de Valensole, puis Digne, Seyne, et de l'autre la moyenne Durance ou Aix à la Provence orientale via Rians, Salernes, Draguignan et Grasse. Ces axes traversent le site de Barjols du nord au sud, entre la *porta Roche* et la *porta Augustinorum*, le long de l'abside de la collégiale, et d'ouest en est avec la *carrerìa Recta*, les routes de Tavernes et de Varages se séparant aux abords de l'église Saint-Jean (fig. 1).

Dans les années 1060, l'archevêque d'Arles Raimbaud de Reillanne fonde une communauté de clercs au lieu de Barjols, stabilisant ainsi peut-être un mouvement informel initial d'inspiration érémitique. Ces clercs vivront « sub regulari norma » et l'on entreprend pour eux la construction d'une église, peut-être aussi d'un premier cloître. Le collège adopte le propos de vie des communautés canoniales. En 1062, sont mentionnés un prévôt et des chanoines et dans les années suivantes la communauté se met à administrer des églises à la périphérie du diocèse de Fréjus. Elle reçoit plusieurs privilèges pontificaux lui assurant une protection (*tuitio*) moyennant le versement d'un cens, proche d'une exemption. Les diplômes pontificaux évoquent régulièrement la tenue d'une « canonicam vitam » : Pascal II le 24 février 1111, Calixte II le 1^{er} avril c. 1121-1124, Innocent II le 13 juin 1135. Ce dernier privilège donne le détail des possessions de la collégiale et sert de modèle aux suivants octroyés par Eugène III puis Lucius III. Les chanoines détiennent alors les églises de Sainte-Marie et Saint-Pierre à Saint-Julien-le-Montagnier, Saint-Maxime et Saint-Cassien à Tavernes, Saint-Gervais à Pontevès, Sainte-Marie et Saint-Pierre à Fox, Saint-Étienne à Sillans, Sainte-Marie de *Levenono* près d'Entrecasteaux, Saint-Maxime de la vallée de Coutelas, Sainte-Marie et Saint-Pierre de Bras⁷. La collégiale rayonne dans une zone de confins, où se définissent progressivement les limites entre diocèses d'Aix, de Fréjus et de Riez. Signe de ces incertitudes, il arrive encore que certains diplômes pontificaux placent Barjols dans le diocèse d'Aix, alors qu'il relève de celui de Fréjus⁸.

Durant le XII^e siècle, se développe ainsi un collège de clercs vivant selon un cadre souple et dont la fonction est liturgique, avec l'appui de l'épiscopat local réformateur, ce qui ouvre la voie à une institutionnalisation et à la régularité. La collégiale se lie aux familles locales, particulièrement les Pontevès pour lesquels elle remplit vraisemblablement des fonctions mémorielles. Elle administre plusieurs églises et joue sans doute un rôle non négligeable dans la pastorale paroissiale aux marges des diocèses de Fréjus et de Riez. Le cadre architectural et topographique de ce premier développement reste cependant mal connu, faute de traces archéologiques, bien que la collégiale ait donné lieu à plusieurs travaux⁹. L'église romane telle que l'on peut la reconstituer

7. Guillaume DE JERPHANION, « Le patrimoine de la collégiale de Barjols », dans *Provence historique*, t. 71, 2021, p. 75-114.

8. LC Grégoire XI, n° 5595, le 19 avril 1371.

9. La collégiale de Barjols n'a cependant pas donné lieu à des fouilles archéologiques approfondies, sinon les relevés qui ont permis d'établir les plans que nous joignons à notre texte (fig. 2 et 3). Frédéric MIREUR, « Prix fait pour la réparation d'une croix de la collégiale de Barjols (Var), 1458 »,



Fig. 1 – Barjols et le quartier canonial, sur le fond du cadastre du milieu du XX^e siècle. © CD Var. Thierry Pécout, à l'aide des relevés de Marc Borréani et de Guillaume de Jerphanion.



Fig. 2 – La collégiale Sainte-Marie et son environnement : restitution à l'époque romane. Le périmètre du cloître est hypothétique. © Françoise Laurier, Marc Borréani, Centre archéologique du Var et Service du patrimoine et de l'archéologie du département du Var.

semble résulter d'une campagne de construction dans la deuxième moitié du XI^e siècle, puis d'une deuxième au siècle suivant (fig. 2). Elle se composait d'une nef avec transept et chevet plat, peut-être de collatéraux. Elle était flanquée au sud d'un cloître, lui-même bordé à l'est de bâtiments et pièces diverses à l'usage des chanoines, et probablement aussi sur son côté méridional. On y comptait un réfectoire au début du XIII^e siècle¹⁰. Ce qui subsiste du cloître (trois arcades de la galerie, avec colonnettes géminées rondes et cannelées, chapiteaux corinthiens ou à croches, moulures de corniches et départs de voûte), ainsi que le tympan qui devait orner le portail occidental, indiquent d'importantes réfections de la fin du XI^e siècle et du début du suivant¹¹. Au XVI^e siècle puis au début du XVII^e siècle, l'église fut profondément remaniée, la nef et les collatéraux sont reconstruits, au sud les galeries du cloître disparurent, mais

dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1890, Paris, 1890, p. 98-100 [17 avril 1458]. Paul-Albert FÉVRIER, « Fragments romans de la collégiale de Barjols (Var) », dans *Bulletin monumental*, t. 117, 1959, p. 203-220. Yann CODOU, *Les églises médiévales du Var, Alpes de Lumière*, t. 162-163, Forcalquier, 2009, p. 76-79.

10. GERVAIS DE TILBURY, *Le Livre des merveilles, divertissement pour un empereur (troisième partie)*, Annie DUCHESNE trad., Paris, 1992, p. 28. Annie DUCHESNE, « Miracles et merveilles chez Gervais de Tilbury », dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 25^e congrès, Orléans, 1994*, Paris, 1995, p. 151-158.

11. Paul-Albert FÉVRIER, « Fragments romans de la collégiale de Barjols », *art. cit.* Yann CODOU, *Les églises médiévales du Var, op. cit.* D'après Yann Codou que je remercie pour sa relecture, on doit l'édification du chœur à une équipe œuvrant aussi en Provence occidentale dans le dernier quart du XII^e siècle. Le cloître demeure par la suite un lieu de mémoire ou de liturgie funéraire important pour les chanoines, même après l'abandon de la vie régulière, comme en témoignent l'évolution de son décor et une statue placée dans l'angle sud (peut-être du XIV^e siècle).

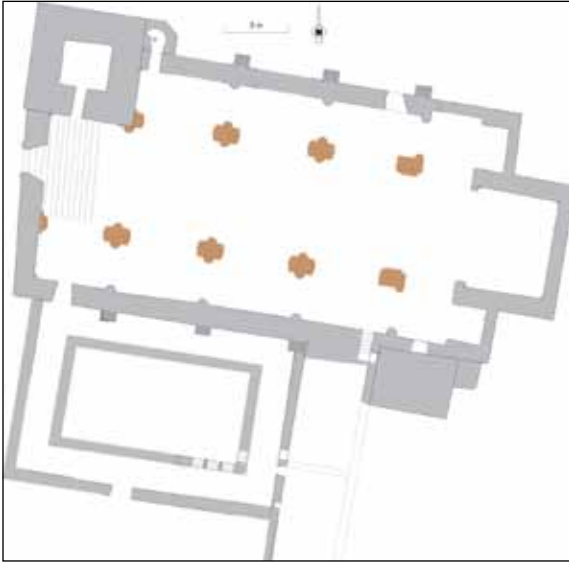


Fig. 3 – La collégiale Sainte-Marie au xvi^e siècle. © Françoise Laurier, Marc Borréani, Nathalie Pégand, Centre archéologique du Var, Service du patrimoine et de l'archéologie du département du Var, Service de l'Inventaire de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur.

une grande partie du chœur du xiii^e siècle fut conservé (fig. 3). Pour la région, ses dimensions sont remarquables¹². Un quartier canonial semble se discerner dans le réseau viaire décrivant un quadrilatère autour de la collégiale (fig. 1), il s'agit vraisemblablement du bourg ecclésiastique initial. Au nord de celui-ci, un premier bourg castral a pu se développer dès le xi^e siècle aux pieds du relief où se trouve la forteresse des Pontevès, de même un second à l'ouest de celle-ci, peut-être en lien avec l'église Saint-Jean dont il ne reste que le toponyme. Deux autres plus récents résultent d'accroissements du xiii^e siècle : au sud du quartier canonial, où s'implante le couvent des augustins et où les Pontevès disposaient déjà peut-être de la résidence urbaine attestée aux Temps modernes, à l'est auprès de la porte dite du « Burguetus Novus » et le long de la route de Correns et Brignoles. La ville résulterait du développement de deux pôles, la *carrerìa Recta* en constituant le lieu de jonction et l'axe principal. L'édification des remparts dès le xiii^e siècle puis dans la seconde moitié du xiv^e siècle a donné à l'agglomération sa morphologie moderne, mais ils ont subi au xvi^e siècle des accroissements notables à l'ouest et au sud. Dès le milieu du xiii^e siècle au plus tard, la communauté canoniale est assurément séculière¹³. Déjà, au début du siècle l'un de ses prévôts, Aldebert de *Podio*, attesté dès 1216, provient du chapitre cathédral Saint-Sauveur d'Aix, lui-même séculier à cette époque. Un semblable processus d'abandon du cadre régulier

12. La collégiale dans son dernier état mesure 43 m de long, ses travées 9 m de large, ses bas-côtés 4,50 m et sa voûte s'élance à 15,40 m de haut.

13. L. Innocent IV, n° 6376, le 3 mars 1253 (« preposito secularis ecclesie Barjolensis ») ; L. Grégoire X, n° 296, le 31 janvier 1274 (« capitulum secularis ecclesie Barjolensis »), LC Jean XXII, n° 2862 (« praeposito saeculari Barjolensi »).

affecte les chapitres cathédraux voisins. Durant ce même siècle, plusieurs carrières bénéficiales de chanoines et de prévôts lient la collégiale de Barjols et les cathédrales d'Aix et de Toulon. En revanche, la communauté de Barjols semble entretenir peu de relations avec le siège de Fréjus.

Les chanoines de Barjols détiennent une puissante seigneurie locale au début du XIII^e siècle. Ils contrôlent une forteresse (« *fortalicium castris* ») située sur les hauteurs nord de l'agglomération et disposent d'importantes juridictions à Barjols, comme le *merum imperium*, sans doute aux lendemains de la mort vers 1220 de leur bienfaiteur Foulque de Pontevès, époux de Mabile de Callian († 1233)¹⁴. Le développement du pouvoir comtal en Provence centrale passe cependant par une emprise sur les plus importantes juridictions exercées par les lignages nobles tels les Pontevès, mais aussi les seigneurs ecclésiastiques. Vers 1234, le comte s'implante à Barjols en imposant aux chanoines une convention, tandis que ces derniers conservent l'usufruit de leurs droits jusqu'à l'extinction du dernier d'entre eux présent lors de cet accord. Ils gardent en outre diverses seigneuries alentours. Entre 1234 et 1278, leurs prérogatives à Barjols sont progressivement transférées au prince, moyennant une rente assise sur l'albergue et les juridictions de *castra* voisins (*consuetudines*, cens, lates, lesdes, fouages, défens...). Les officiers de Charles d'Anjou prennent finalement possession de Barjols en 1278¹⁵. En compensation, le chapitre de la collégiale reçoit alors Quinson et la moitié de La Bastidonne. Mais le seigneur ecclésiastique dispose toujours de certaines juridictions à Barjols. L'officialité prévôtale se développe durant le même siècle avec le droit canonique et la réflexion sur les cas et personnes relevant du tribunal spirituel. Elle est attestée dès 1277 et nous a légué un registre de procédure de 1350¹⁶.

En dépit de la perte des principales juridictions temporelles, la seigneurie des chanoines demeure sans doute d'un bon rapport. La prévôté constitue un bénéfice enviable, lié souvent à des carrières bénéficiales entreprises au chapitre cathédral d'Aix (Annexes). Dès le XIII^e siècle, cette charge est confiée à des proches des comtes, puis au siècle suivant à des familiers ou parents des papes. L'illustre la carrière de Gui de Solliès, qui provient d'une famille noble de la région de Toulon apparentée aux Signes et implantée à Marseille et à Aix. On dénombre de nombreux parents dans le chapitre d'Aix. Un Guillaume de Solliès est évêque de Toulon en 1206-1208. La famille et ses divers rameaux comptent aussi de grands officiers locaux : Alphand de Solliès est viguier de Tarascon en 1284 puis sénéchal de Provence et Forcalquier en 1291-1293.

14. L'exercice des hautes juridictions a peut-être laissé l'empreinte toponymique des « Fourches », sur le relief à l'ouest de l'agglomération.

15. Raoul BUSQUET, « L'histoire d'une consultation du XIII^e siècle sur le *merum imperium* et l'origine des cas royaux en Provence », dans Raoul BUSQUET, *Études sur l'ancienne Provence. Institutions et points d'histoire*, Paris, 1930, p. 51-68. Thierry PÉCOUT dir., Francine MICHAUD, Claude ROUX, Laure VERDON éd., *L'enquête de Leopardo da Foligno en Provence centrale (novembre-décembre 1332 et juin-août 1333)*, Paris, 2011, p. 617-621.

16. AD BdR, B 375, le 14 juin 1277, Raymond *Fulconis* est alors official. Città del Vaticano, Archivio Apostolico Vaticano [désormais AAV], Instr. Misc. 4123, de 21 folios.

Gui de Solliès mène d'abord une carrière bénéficiaire au chapitre de Toulon dès 1224, puis il est attesté comme prévôt de Barjols en 1232. Entre 1232 et 1239, il fréquente assidûment l'entourage de Raymond Bérenger V dont il est l'un des plus proches conseillers. Ses successeurs Visdomino dei Visdomini, Amiel *Botelha*, Geoffroi *Monachus* et Vassal de *Sancto Georgio* sont des affidés de la dynastie angevine qu'ils servent à l'occasion de nombreuses missions. À compter du pontificat de Clément V, les bénéfices de Barjols sont confiés à des curialistes et intègrent les revenus de plusieurs cardinaux ou agents des services administratifs et judiciaires de la papauté d'Avignon. La prévôté devient un élément parmi d'autres des bénéfices cumulés par des hommes d'Église dont la carrière évolue à une autre échelle. Cela concerne aussi les canonicats. Il est probable qu'un divorce fut consommé entre un clergé bénéficiaire de chape-lains, clerics divers et prêtres, davantage lié à la notabilité locale, et une partie des chanoines et les prévôts relevant d'autres réseaux de pouvoir et intérêts.

Le culte de Marcel de Die s'est implanté à Barjols alors que la collégiale connaissait sans doute de profondes mutations dans son recrutement. Ses activités liturgiques et mémorielles se lièrent aux intérêts d'une communauté d'habitants qui s'affirmait, sous le contrôle de l'oligarchie municipale. Mais le processus d'assimilation de Marcel de Die à Barjols demeure obscur. Faut-il chercher chez les chanoines les instigateurs du culte de l'évêque diois ? Le rôle du couvent des augustins, attesté à Barjols depuis 1308 à la suite des frères Sachets, est difficile à cerner aussi¹⁷. Si les mendiants ne semblent pas avoir joué de rôle dans le culte des reliques de saints locaux, leur installation a pu générer une forme de concurrence spirituelle avec les chanoines et susciter chez eux la recherche de nouvelles ferveurs. L'absence de preuves documentaires ne permet pas d'approfondir une autre hypothèse, mais il est plausible que l'essor du culte de Marcel soit en second temps lié à celui des élites municipales d'une agglomération sans passé prestigieux, plutôt qu'aux seuls prévôts et chanoines de la collégiale, à l'heure où d'autres cultes civiques se font jour dans les principales localités de Provence¹⁸.

17. Les frères Sachets sont présents à Barjols entre 1251 et 1286, mais on ignore la localisation de leur couvent. Celui des augustins est probablement leur héritier, mais son site *intra muros* de la fin du Moyen Âge est-il bien celui de ses débuts ? C'est possible, ce qui expliquerait un conflit d'ordre fiscal avec la collégiale en 1286. Le prévôt Geoffroi *Monachus* est accusé cette année-là d'avoir spolié les Sachets à l'occasion de la levée de la décime (L Honorius IV, n° 532 et Giovanni Giacinto SBRAGLIA, *Bullarium franciscanum romanorum pontificum*, Rome, 1759, t. 3, n° 48, p. 569, le 31 mai 1286). Annie SAVORNIN, *Les augustins en Provence du XIII^e au XV^e siècle. Les cas de Marseille, Arles, Aix, Barjols, Brignoles*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université d'Aix-Marseille I, 1975 (dactylographié), p. 85-89. Isabelle RAVA-CORDIER, « L'expansion d'un ordre mendiant originaire de Provence : les frères sachets », dans *Provence historique*, t. 55, 2005, p. 3-26.

18. Noël COULET, « Dévotions communales : Marseille entre Saint Victor, Saint Lazare et Saint Louis (XIII^e-XV^e siècle) », dans André VAUCHEZ dir., *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et islam). Actes du colloque organisé par le Centre de recherche « Histoire sociale et culturelle de l'Occident, XII^e-XVIII^e siècle »* de l'Université de Paris X-Nanterre et l'Institut universitaire de France (Nanterre, 21-23 juin 1993), Rome, 1995, p. 119-133. Noël COULET, « Processions, espace urbain, communauté civique », dans Noël COULET, *Rites, histoires et mythes de Provence*, Aix-en-Provence,

LE CULTE DE SAINT MARCEL DE DIE

Le calendrier romain célèbre anciennement au 16 janvier Marcellus pape et martyr, avec ses compagnons, lesquels disposent aussi d'un éloge dans le martyrologe d'Adon¹⁹. L'abbé de Cluny Pierre le Vénérable († 1156) rédigea une *Laudatio* en faveur de ce même Marcel²⁰. Dans certaines églises provençales et dauphinoises, le culte d'un autre Marcel est célébré à la même date, avant que sa fête ne soit déplacée au 9 avril à l'époque moderne²¹. Ce Marcellus évêque de Die aurait vécu au début du VI^e siècle, mais la tradition dioise repose sur des bases historiques fragiles²². Au plus tard à la fin du VI^e siècle, l'Église de Die vénère ce prélat qui s'illustre par les miracles accomplis sur son tombeau par une lampe à l'huile thaumaturge selon Grégoire de Tours²³. L'épiscopat de Marcellus à Die a généré une tradition locale rapportée par Jules Chevalier²⁴. L'érudit se fonde sur les leçons liturgiques à sa disposition, le bréviaire imprimé en 1498, ainsi qu'un missel du XIV^e siècle alors conservé au grand séminaire de Romans, mais aujourd'hui disparu²⁵. C'est devant l'autel

2012, p. 57-69. Noël COULET, « Aspects de la religion civique à Arles au bas Moyen Âge. Cantars et entrées dans la chronique de Bertrand Boysset », dans *Polygraphia*, t. 3, 2021, p. 115-134.

19. BHL 5234-5239, BHL Suppl. 5235a et martyrologe d'Adon au 16 janvier (Jacques DUBOIS, Geneviève RENAUD, *Le martyrologe d'Adon. Ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, Paris, 1984, p. 60-61). Anne GABET-DHENNIN, « Le culte de Saint Marcel à Haumont », dans *Valentiana*, t. 37-38, 2006, p. 31-40.

20. BHL 5239 ; *Patrologie latine*, t. 189, Paris, 1890, col. 993-998.

21. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 96.

22. Ulysse CHEVALIER, *Saint Pétrone et saint Marcel évêques de Die au V^e siècle*, Montélimar, 1879. s. v. « Marcellus 4 », dans Luce PIETRI, Marc HEIJMANS dir., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, t. 4-1, *Prosopographie de la Gaule chrétienne (314-604)*, Paris, 2013, p. 1241-1243. Nathanaël NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*, Rennes, 2014, p. 46 et 146. Marcel aurait été évêque de Die entre 463 et 510.

23. GRÉGOIRE DE TOURS, *Libri octo miraculorum : In Gloria confessorum*, 69, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, t. 1-2, *Gregorii Turonensis opera*, éd. Bruno KRUSCH, Wilhelm LEVISON, Hanovre, 1885, p. 338, très brève notice de Grégoire.

24. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 92-96. On y trouve les sources (livres liturgiques de Die indiquant le début d'une *Vita*, Grégoire de Tours, la tradition de Barjols) et la trame proposées par Jean Columbi puis les Bollandistes et dont s'inspirent les auteurs qui suivent : Jean COLUMBI, *Opuscula varia*, Lyon, 1668, p. 280 ; S. FANTONI CASTRUCCI, *Istoria della città d'Avignone e del Contado Venesino*, Venise, 1678, t. 2, p. 394-395 ; Sébastien LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. 16, Paris, 1712, p. 108-110, qui rapporte aussi la légende de Barjols sans y accorder grand crédit. Joseph-Cyprien NADAL, *Histoire hagiologique ou vies de saints et des bienheureux du diocèse de Valence*, Valence, 1855, p. 88-93, rapporte aussi la légende du saint frère de l'évêque Petronius, mort près de Barjols, mais dont les restes sont ramenée à Die ; Jules CHEVALIER, « Notes historiques et chronologiques sur les évêques de Die », dans *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (jusqu'à 1715), année 1913*, Paris, 1913, p. 262-281.

25. Les livres liturgiques manuscrits de la cathédrale de Die sont peu nombreux. On dénombre un missel de 294 folios commandé par le sacriste Pierre *Chibri* en 1305 (f. 285), vers la fin du IX^e siècle conservé à la bibliothèque du grand séminaire de Romans mais aujourd'hui introuvable. Son calendrier célébrait en mentions originales les évêques et confesseurs Marcel, Vulphinus (20 mars), Ismidon (28 septembre), la dédicace de la cathédrale au 16 octobre 1250 et toutes ses reliques (7 septembre). Il comportait en addition des oraisons pour Petronius (f. 285-286). Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, Valence, 1896, t. 1, p. 354-355 et t. 2, p. 147-143, 491-492, 559-562. S'y

de Petronius, frère et prédécesseur de Marcellus, que se prêtait le serment de chaque nouvel évêque²⁶.

Marcel de Die a suscité la rédaction de deux *Vite* à l'époque carolingienne, probablement à partir de modèles antérieurs²⁷. Ces deux *Vite* seraient contemporaines, peut-être du même auteur, quoique visant des publics différents, la vie métrique s'adressant sans doute à un milieu scolaire²⁸. Cette *Vita* versifiée en distiques élégiaques (*BHL* 5247a), est connue par une copie lacunaire du xvii^e siècle²⁹. Elle fut composée par l'évêque de Die Vulfinus vers la fin du

ajoutent un bréviaire de la première moitié du xiv^e siècle (Avignon, Bibl. mun., ms 127) : voir n. 34 ; ainsi qu'un missel fragmentaire de la fin du xiv^e siècle, de 136 folios, commandé par le chanoine Pierre *Motteri* à Guillaume *Tellatus* clerc et Étienne *Chalmeyracii* le 31 décembre 1385 : il était conservé dans la bibliothèque des Vallentin du Cheylard à Montélimar (J. CHEVALIER, *Essai historique*, t. 2, p. 563) ; et un bréviaire de la seconde moitié du xv^e siècle (Grenoble, Bibl. mun., ms 846 Rés. (134)) : voir *infra* n. 35. Le premier bréviaire imprimé, de 363 folios, date de 1498 et son sanctoral fête Petronius, Marcellus, Vulphinus, Ismidon (l'exemplaire autrefois conservé à Die dans la collection d'Alfred de La Morthe-Félines (1827-1875) et de sa veuve pourrait se trouver à la Médiathèque drômoise des sciences religieuses à Valence, mais son personnel n'a pas su le vérifier : J. CHEVALIER, *Essai historique*, t. 1, p. 90 n. 1, p. 91 notes, p. 92 n. 1, 3, p. 93 n. 2, p. 94 n. 1, p. 96 et t. 2, p. 563-565 ; Ulysse CHEVALIER, « Notes et documents pour servir à l'histoire des doyens de l'Église de Die au xvi^e siècle », dans *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. 1, 1880, p. 56 n. 3) et *infra* n. 36 ; le plus ancien missel imprimé, de 222 folios et remontant à 1499, était autrefois détenu par le chanoine Cyprien Perrossier et un autre exemplaire dans une collection qui échut à la Biblioteca Braidense de Milan (*Missale secundum usum insignis ecclesie beate Marie Dyensis*, Paris, 1499 – Milan, Biblioteca Nazionale Braidense, B.G. Inc. 11 : l'ouvrage fut préparé sous le doyen de Die et protonotaire apostolique Pierre *Raboti*, également prieur de Saint-Marcel de Sauzet) ; J. CHEVALIER, *Essai historique*, t. 1, p. 90 n. 1, p. 94 n. 1 et t. 2, p. 565-568 ; U. CHEVALIER, « Notice sur un missel de l'Église de Die imprimé au xv^e siècle », dans *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, 1873, p. 95-103 ; U. CHEVALIER, « Notes et documents », p. 57 n. 1 ; Hans BOHATTA, *Katalog der liturgischen drucke des xv. und xvi. Jahrhunderts in der Herzogliche Parmaschen Bibliothek*, Vienne, 1909-1910, n° 77 ; Hans BOHATTA, William H. James WEALE, *Catalogus missalium ritus Latini ab anno MCCCCLXXV impressorum*, Londres, 1928, n° 352 ; Fabrizio FOSSATI, *Biblioteche riscoperte. Ab artis inventae origine. Storia di libri, persone e biblioteche milanesi tra le edizioni quattrocentesche della Braidense*, Milan, 2020, p. 146.

26. Cyr Ulysse Joseph CHEVALIER, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. 2, *Les cartulaires de l'Église et de la ville de Die*, Grenoble, 1868, n° 11, p. 142-144, serment de l'évêque Aymar de La Voulte, le 2 juin 1331, de respecter les franchises et libertés des citoyens de Die, prêté devant l'autel de saint Petronius. Le *Missale secundum usum insignis ecclesie beate Marie Dyensis*, Paris, 1499 indique dans le sanctoral que Petronius reposait dans la cathédrale.

27. Paul-Albert FÉVRIER, « Les saints évêques de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule (genèse et développement de leur culte) », dans *Bulletin de l'Académie de Vaucluse*, t. 6, 1985, *Le peuple des saints*, p. 17-40, ici p. 24-25. François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die. Histoire du texte et édition critique », dans *Francia*, t. 11, 1983, p. 97-130 [rééd. Fr. DOLBEAU, *Sanctorum societates. Récits latins de sainteté (iii-xix s.)*, Bruxelles, 2005, p. 171-206]. F. PELOUX, « L'écriture hagiographique dans les diocèses suffragants de la métropole viennoise (c. viii^e-xi^e s.) », dans Michèle GAILLARD, Monique GOULLET (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, t. 8, Turnhout, 2020, p. 640-641.

28. François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die ».

29. *BHL* 5247a, Inc. : « Praesul in arce puis rutilat Diense cathedrae/ Marcellus sacri culminis altus apex », [...] Expl. : « Cernua devoto cum paret pectore virgo/ Pontificis monitis sana repente valet. ». Bologna, Bibl. Universitaria, Ms. 1232 (lat. 659), deuxième cahier, non folioté, « Vita sancti Marcelli confessoris et episcopi Diensis ». Ce recueil factice du xviii^e siècle et de 62 folios, provenant du fonds Prospero Lorenzo Lambertini pape Benoît XIV (1740-1758), composé entre 1585 et 1641, rassemble un procès-verbal de reconnaissance du corps de Pierre de Luxembourg en 1527, les *Vite*

viii^e siècle ou au début du suivant³⁰. Elle était en possession de l'érudite Polycarpe de La Rivière († ap. 1638) au début du xvii^e siècle³¹. Par ailleurs, une *Vita* en prose (BHL 5247b)³² est transmise par plusieurs manuscrits, dont le plus ancien est du début du xii^e siècle³³. Les autres témoins ne rapportent que ses parties initiales, sous la forme de neuf leçons inscrites dans les deux bréviaires médiévaux de Die qui nous sont parvenus. Le plus ancien est de la première moitié du xiv^e siècle. Il est dépourvu de calendrier mais son sanctoral mentionne des leçons au XVI des calendes de février « In natali sancti Marcelli Dyensis episcopi et confessoris »³⁴. Le bréviaire de la seconde moitié du xv^e siècle porte au calendrier « Marcelli Dyensis episcopi et confessoris. Duplex », le même saint dans les litanies, et des leçons dans le sanctoral « In

Marcelli, un index d'un registre de Clément IV. Le manuscrit fut détenu par un dénommé « CM » : « Vita sancti Marcelli confessoris et episcopi Diensis, scripta a posthumo Vulpino ejusdem urbis anthesis, cujus originale extat manuscriptum apud me CM ». François DOLBEAU a identifié cet individu avec un proche de Polycarpe de La Rivière, le chanoine Maselli. Lodovico FRATI, « Indice dei codici latini conservati nella Regia Biblioteca Universitaria di Bologna », dans *Studi italiani di filologia classica*, t. 16, 1908, p. 103-482, ici p. 323-324. Giuseppe KIRNER, « Due vite inedite di S. Marcello vescovo di Die », dans *Studi Storici*, t. 9, 1900, p. 289-327, ici p. 290-327 pour la vie en prose et p. 291-292, 294, 302-305, 319-320 pour la vie en vers. François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die ». Henri DESAYE, « Une relecture de la Vie en vers de saint Marcel, évêque de Die (463-510) », dans *Revue drômoise*, t. 91, 1991, p. 375-380. Wolfgang KIRSCH, *Laudes sanctorum. Geschichte der hagiographischen Versepeik vom iv. bis x. Jahrhundert*, t. 2, viii.-x. Jahrhundert, Stuttgart, 2011, étude sur la poésie rythmique après Alcuin et analyse de la vie de Marcel par Vulfinus (comme *opus geminum*).

30. La vie métrique est éditée par Karl Strecker dans *Monumenta Germaniae Historica, Poetae latini aevi carolini*, t. 4, Berlin, 1923, p. 965-976, « Vulfini carmen de Marcello episcopo Diensi ». Vulfinus est identifié avec un correspondant de Théodulfe d'Orléans. Martin HEINZELMANN, « Gallische Prosopographie, 260-527 », dans *Francia*, t. 10, 1982, p. 645-646. Veronika VON BÜREN, « Vulfinus et le manuscrit Paris, BNF, Lat. 7641 », dans *Aevum. Rassegna di scienze storiche, linguistiche e filologiche*, t. 87, 2013, p. 323-341.

31. Jean COLUMBI, *De rebus gestis Valentinorum et Diensium episcoporum libri quatuor*, Lyon, 1638, p. 69. François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die ».

32. BHL 5247b, Inc. Prolog. « Ad gloriam Dei referendum est », Inc. Vita : « Beatus Marcellus quondam incola fuit Avennicæ civitatis. [...] Expl. : cujus regnum et imperium sine fine permanent in saecula saeculorum. Amen ».

33. Grenoble, Bibl. mun., ms 1171 (49), f. 217v-225v, recueil de 225 folios provenant de la Grande Chartreuse, c. 1125-1150. Paul FOURNIER, Edmond MAIGNIEN, Auguste PRUDHOMME, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 7, Grenoble, Paris, 1889, p. 339-342. Dominique MIELLE DE BECDELIEVRE, *Prêcher en silence : enquête codicologique sur les manuscrits du xii^e siècle provenant de la Grande Chartreuse*, Saint-Étienne, 2004, p. 142 et pl. LXIII. Fernand PELOUX, « Deux légendiers de l'ancien royaume bosonide ? Réflexion sur la transmission manuscrite de l'hagiographie du sud de la province ecclésiastique de Vienne (ix^e-xii^e siècle) », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne], t. 22-2, 2018. Selon l'auteur qui suit, la compilation daterait plutôt du xiii^e siècle : *Vita Fulgentii*, Antonino ISOLA éd., Turnhout, 2016, p. 45).

34. Avignon, Bibl. mun., ms 127, f. 363-366 ; bréviaire de Die de 497 folios, de la première moitié du xiv^e siècle avec des additions du siècle suivant, dont l'office de Petronius (f. 483) ; Léon-Honoré LABANDE, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. 27, Avignon, Paris, 1894, p. 70-71 ; Victor LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1, Paris, 1934, n° 64, p. 92-94 ; Jules CHEVALIER, « Les livres liturgiques de Die antérieurs au concile de Trente », dans Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 2, Valence, 1896, p. 562. Le manuscrit a été donné à la bibliothèque le 12 décembre 1853 par son conservateur Augustin Deloye (1816-1898) qui l'avait reçu du collectionneur Léopold Faure (1808-1883), de Grignan, le 31 octobre précédent (f. 482).

natali sancti Marcelli Dyensis episcopi et confessoris »³⁵. S'y ajoutent des témoins plus tardifs, le bréviaire de 1498 et une copie de la *Vita* du xvii^e siècle³⁶. Au début de ce même siècle, le chartreux Polycarpe de La Rivière avait signalé à l'érudit jésuite Jean Columbi (1592-1679) l'existence de la *Vita* rédigée par l'évêque Vulfinus³⁷. À la fin du xvii^e siècle, les Bollandistes ne purent consulter les deux *Vite* et recoururent à d'autres leçons, issues peut-être du bréviaire imprimé de 1532, ainsi qu'à des oraisons et à un hymne³⁸. Comme il se doit, le culte de ce saint diocésain est resté fort peu diffusé.

35. Grenoble, Bibl. mun., ms 846 Rés. (134), f. 1 et f. 303v-305, bréviaire de Die de la seconde moitié du xv^e siècle, sans doute vers les années 1470-1480. P. FOURNIER, Ed. MAIGNIEN, A. PRUDHOMME, *Catalogue général des manuscrits*, p. 51. VICTOR LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 2, n° 283, p. 120-122. Les folios 8 et 296, 68v et 100v, comportent des armoiries (écartelé, 1^{er} et 4^e d'azur à la bande ondulée d'argent, 2^e et 3^e d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre fleurs de lis d'argent, brochante le tout d'or au cor de chasse de sable lié du même : Victor Leroquais, à la suite du *Catalogue général des manuscrits*, y voit les armes du chanoine Lantelme Faure de Vercors, attesté en 1478). Marcel évêque et confesseur figure au calendrier, au xvi^e des calendes de février, selon un rit duplex (« XVI kal. febr. Marcelli Dyensis episcopi et confessoris. Duplex », f. 1), et dans les litanies des saints. Il bénéficie de leçons dans le propre des saints (f. 303-305v, « In natale sancti Marcelli Dyensis episcopi et confessoris »). Henri DESAYE, « Une relecture de la Vie en vers de saint Marcel, évêque de Die (463-510) », dans *Revue drômoise*, t. 460, 1991, p. 375-380.

36. Peut-être à Valence, Médiathèque drômoise des sciences religieuses : *Breviarium Diense*, Paris, 1498, f. bbII-bbIII (Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 2, Valence, 1896, p. 563-565). Bologna, Bibl. Universitaria, Ms. 1232 (lat. 659), deuxième cahier, f. 1-13v. François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die ».

37. Jean COLUMBI, *De rebus gestis Valentinorum et Diensium episcoporum libri quatuor*, Lyon, 1638, p. 69 : brève notice de Columbi sur Marcel frère cadet de Petronius, son exil par le roi des Burgondes et sa présence au concile d'Agde en 506, avec la citation du passage que lui consacre Grégoire de Tours.

38. Godfried Henschen (1601-1681), *Acta Sanctorum apr.*, t. 1, Anvers, 1675, p. 826-829, mentionne des leçons issues d'un bréviaire de Die différent de ceux que nous venons de citer. Il recourt en outre à son confrère Jean Columbi. Le Bollandiste a répertorié une *Vita* rédigée par l'évêque Vulfinus vers 800, ainsi qu'une autre en vers selon les dires de Polycarpe de La Rivière à Columbi. Henschen recourt à un bréviaire et aux leçons de matines où se trouve le début de la *Vita*, qu'il croit provenir du texte de Vulfinus, ainsi qu'aux antiennes et répons d'un missel manuscrit évoquant une translation, et à un hymne chanté à vêpres et laudes et mentionnant des miracles. Il note que le xvii^e des calendes de janvier, une procession des chanoines de Die se rend au monastère Saint-Marcel et que Barjols conservait en 1504 le crâne du saint dans un coffre en argent, avant que les protestants ne détruisent les reliques en 1562. Il publie deux oraisons du propre (p. 827). Il édite deux fragments de la *Vita* en prose, le premier d'après les leçons du bréviaire : « Beatus Marcellus quondam Avennicæ civitatis conversatione clarus et sanguine generosus, licet de parentibus secundum carnem, nobilem traxerit originem [...] non vicit caterva numerosior sed melior » (p. 827-828), le second d'après les antiennes et répons du bréviaire : « Beatus Dei servus Marcellus non solum sanguine a generosus verum etiam conversatione claruit inclytus [...] dans gloriam et laudem domino » (p. 828), ainsi qu'une oraison tirée d'un missel manuscrit : « O Diensis civitas pii pastoris destituta solatio suscipe lamentum vidua sed consolare quia pastore tuus gaudet [...] rogemus eum ut ipse pro nobis interceda apud Jesum Christum die ac nocte » (p. 828) et enfin une hymne issue du bréviaire : « Celitus sacrum tribuente Christo [...] Falamini formans Deitate cuncta trinus et unus » (p. 829 ; Ulysse CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum. Catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Église latine depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. 1, Louvain, 1892, n° 3545, p. 212). Le *Breviarium secundum ritum alme cathedralis ecclesie Diensis*, Lyon, 1532, inscrit « Marcelli Diensis episcopi et confessoris duplex » à son calendrier au xvi^e des calendes de février, invoque les saints évêques de Die dans les litanies (f. 80v-81 : « Petroni, Marcelle, Ulphine, Exuperi, Ysmido »), et comporte un office pour Marcel avec neuf leçons tirées de sa *Vita* (f. 294-296 ; « « Beatus Marcellus quondam Avenice civitatis ») : un exemplaire était autrefois présent dans la collection des La Morte-Félines à Die, il est

Le diocèse de Die lui-même ne comporte guère d'occurrences de ce vocable : outre la collégiale Saint-Marcel aux abords de la cité, on repère une église Saint-Marcel de *Planis* près de Truinas, dans la commune de Bourdeaux³⁹, tandis que le prieuré Saint-Marcel dépendant de Cluny au Sauzet est dans le diocèse de Valence. La collégiale Saint-Marcel de Die était située en contre-bas de la porte Saint-Marcel et d'un hôpital du même vocable, à l'aval du Romeyer (fig. 4)⁴⁰. Elle dépend de la mense épiscopale d'après le diplôme de 1165⁴¹. Il s'agit vraisemblablement d'une ancienne basilique funéraire édifée autour de la tombe du saint évêque. On notera qu'à proximité se trouve une église Saint-Maurice, au sud-est du territoire de la cité, au quartier des Chanoines près de la route de Gap, également desservie par un collège de chanoines. Elle est attestée au milieu du XII^e siècle comme dépendance de l'abbaye San Michele della Chiusa⁴².

aujourd'hui déposé au Musée de Die et du Diois ; une copie partielle (commun des saints, sanctoral de mai à novembre, de Yves à Saturnin) a été dressée par le chanoine Cyprien Perrossier (1841-1902) : Grenoble, Bibl. mun, R 9244, qui ne comporte donc que l'office d'Ismidon ; Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, Valence, 1896, t. 1, p. 177 n. 3, 4, p. 178 n. 1, p. 181 n. 3, 189 n. 1, 2, p. 274 et t. 2, p. 568.

39. *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Étienne CLOUZOT éd., Paris, 1911, p. 407, 418 (Die, Drôme), p. 434 (Truinas et Bourdeaux, Drôme). Yannick VEYRENCHÉ, « Les chanoines réguliers dans les Préalpes du Sud (diocèses de Die, Gap, Sisteron) », dans Arlette PLAYOUST dir., *Maisons monastiques médiévales, Provence-Dauphiné. Actes du colloque de Saint-André de Rosans (29-31 août 2008)*, Gap, 2010, p. 251-272.

40. La porte Saint-Marcel se trouve à l'est de la ville, ouvrant sur la voie conduisant vers le diocèse de Gap. Il s'agit d'une porte romaine (fin du III^e siècle et début du suivant) flanquée de deux tours semi-circulaires, consistant en un remploi antique d'un arc municipal du III^e siècle, avec diverses adaptations des parties hautes, principalement aux XII^e-XIII^e siècles. Le site de Saint-Marcel est implanté dans une zone funéraire d'origine antique continuellement utilisée depuis le IV^e siècle jusqu'aux Temps modernes, comme l'atteste la découverte de sarcophages antiques, de tombes et d'inscriptions médiévales à compter du X^e siècle. Il a livré des vestiges du chevet à pans coupés, des XIV^e-XV^e siècles : il se situe sur les parcelles à l'est de l'avenue Rhin-et-Danube, près de l'angle formé avec la rue du Parc Audra. Henri DESAYE, « Die à l'époque burgonde, d'après une nouvelle version de la vie de saint Marcel évêque de Die (463-510) », dans *Revue drômoise*, t. 87, 1990, p. 3-16 ; Jacques PLANCHON, « Dernières découvertes à Die », dans *Chroniques du Diois. Histoire, archéologie, ethnologie*, t. 5, 2006, p. 5-7 ; Jacques PLANCHON, « Les sarcophages du quartier Saint-Marcel de Die », dans *Revue drômoise*, t. 529, 2006, p. 78-84 ; Robert FAVREAU, Jean MICHAUD, Bernadette MORA, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 16, *Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme*, Paris, 1992, n° 8, p. 112 (épitaphe du prêtre Petrus, fin X^e siècle), n° 20, p. 123-124, nos 25-28, p. 128-132. En revanche, la cathédrale ne semble pas avoir livré de traces du culte de Marcel : Jules FORMIGÉ, « L'église Notre-Dame de Die (Drôme), ancienne cathédrale », dans *Bulletin monumental*, t. 83, 1924, p. 245-262.

41. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 437-444. Cyr Ulysse Joseph CHEVALIER, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. 2, *Les cartulaires de l'Église et de la ville de Die*, Grenoble, 1868, n° 6, p. 20-22 (diplôme d'Alexandre III, le 28 mars 1165) et n° 5, p. 19 (diplôme de Lucius III, le 20 mai 1182 ou 1183). On a quelquefois identifié à tort cette église avec Saint-Marcel de *Fellinis*, donnée à deux moines par le comte de Valentinio Lambert en 985 et devenue possession clunisienne, mais il s'agit de Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme, cant. Dieulefit ; *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Auguste BERNARD, Alexandre BRUEL éd., Paris, 1880, t. 2, n° 1715, p. 735-738 ; *Les plus anciens documents originaux de l'abbaye de Cluny*, Hartmut ATMSMA, Jean VEZIN éd., Turnhout, 2000, t. 2, n° 50, p. 96-100 ; Charte Artem/CMJS, n° 1626 [en ligne]).

42. Jean COLUMBI, *Opuscula varia*, Lyon, 1668, p. 291-292, vers le milieu du XII^e siècle, accord avec l'évêque Pierre au sujet des dîmes. Le prieuré fut rattaché à la mense canoniale de Die au milieu



Fig. 4 – La cité de Die au XIII^e siècle, sur le fond du cadastre de 1823. © CD Drôme.

Dans les diocèses des trois provinces ecclésiastiques de Provence, peu de vocables se rapportent à l'évêque diois. On repère ceux du couvent des frères Prêcheurs de La Baume-les-Sisteron, de deux églises voisines à Limaille près de Beaumont-de-Pertuis, qui ont aussi donné le nom d'un cours d'eau, le torrent Saint-Marcel de *Limasia*⁴³, un Saint-Marcel non localisé au diocèse Apt au XVI^e siècle, un monastère de moniales à Cavaillon, un toponyme du territoire marseillais, une église près de Sérignan au diocèse d'Orange, Saint-Marcel de Mollans au diocèse de Vaison. En outre, un examen des index des neuf volumes de l'enquête générale de 1331-1334 menée dans les comtés de Provence et de Forcalquier par les officiers royaux, montre une concentration de l'anthroponyme Marcellus, qu'il s'agisse du nom de baptême ou du patronyme⁴⁴. Si les occurrences de haute Provence, avec comme pôle principal Sisteron et le couvent des frères Prêcheurs de La Baume et leurs environs, renvoient très vraisemblablement à Marcel de Die, on notera des points de fixation plus modestes dans le diocèse de Fréjus et les zones limitrophes, mais rien ne permet de les assimiler au même Marcel. Par ailleurs, l'anthroponyme Marcellus est bien attesté dans le diocèse de Marseille et sa périphérie dès le IX^e siècle, soit dans la cité soit à Carnoules dans un cas, pour huit individus⁴⁵. Mais il s'agit d'un cas spécifique. Par l'amuisement du -r-, ce nom renvoie plutôt à Massilius, comme forme locale de Marcellus. La proximité phonétique du nom de baptême et de l'adjectif dérivé du nom de la ville a favorisé cette confusion. Aussi est-il très probable que le toponyme Saint-Marcel situé au sud du territoire marseillais ne doive rien, à l'origine, à une dédicace en faveur de ce saint. Ses plus anciennes formes suggèrent qu'il procède d'une réfection de « *castrum Marsilhe* » issu du nom de lieu *Massilie*. Enfin, si Marcel est célébré dans le diocèse de Fréjus où se trouve la collégiale de Barjols, c'est comme pape et martyr (« *Marcelli pape et martyris* ») au XVII^e des calendes de février, comme l'attestent les calendriers du psautier de la cathédrale⁴⁶, de son diurnal⁴⁷ et de son sacramentaire, sans rit ni solennité particulière, ni formulaire spécifique

du XV^e siècle. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 444-445.

43. *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, Étienne CLOUZOT éd., Paris, 1923, p. 89 (La Baume, Alpes-de-Haute-Provence, diocèse de Gap), p. 27 (Limaille, près de Beaumont-de-Pertuis, c^{ne} Bastide-des-Jourdans, Vaucluse, diocèse Aix), p. 56 (diocèse d'Apt), p. 210 (Saint-Marcel-aux-Aiguilhères, c^{ne} Sorgue, Vaucluse), p. 222 (Sérignan-du-Comtat, Vaucluse, diocèse d'Orange), p. 240 (Mollans-sur-Ouvèze, Drôme, diocèse de Vaison).

44. À Saignon dans la baillie d'Apt, à Saint-Rémy dans la viguerie de Tarascon, à Sisteron, La Baume, Saint-Vincent-sur-Jabron dans la baillie de Sisteron, à Draguignan, au Luc (viguerie de Draguignan), à Magagnosc (viguerie de Grasse), à Figanières (viguerie d'Hyères), ainsi que la variante féminine Marcella à Guillaumes (baillie de Puget-Théniers) et au Chaffaud (baillie de Digne). Thierry PÉCOUT dir., *L'enquête de Leopardo da Foligno en Provence*, Paris, 2008-2018.

45. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, Benjamin GUÉRARD éd., Paris, 1857, n^{os} 15, 40, 49, 53, 461, 1054. Carnoules, Var, cant. Garéoult, diocèse d'Aix. Je remercie amicalement Élisabeth Sauze pour ses remarques que nous lui empruntons ici.

46. Paris, BnF, ms lat. 767, f. 3.

47. BnF, ms lat. 1068, f. 3.

pour la messe dans le propre des saints⁴⁸. Une diffusion du culte diois peut se percevoir en haute Provence et au nord-est du Comté Venaissin, mais le reste de la Provence ne l'accueille guère. Barjols présente donc un cas singulier et isolé ne résultant pas d'une diffusion progressive, comme elle aurait pu s'opérer au sein d'un réseau monastique ou canonial.

MARCEL DE BARJOLS

Une légende bien établie au xvii^e siècle place la sépulture de Marcel dans le diocèse de Riez, au sein d'une église qui releva des templiers jusqu'au début du xiv^e siècle, puis des hospitaliers, Saint-Maurice, mais sur laquelle les chanoines de Barjols percevaient aussi quelques droits⁴⁹. Cette version contredit la tradition dioise, fondée sur la *Vita Marcelli* : si la relation de la mort de l'évêque y est fort brève, elle indique qu'il fut inhumé à l'est de sa cité, dans la basilique Saint-Pierre⁵⁰. Une récitation commune des vêpres assortie d'une procession, puis des complies, associe les chanoines de Saint-Marcel et ceux de la cathédrale de Die la veille de la fête du saint, selon le bréviaire de 1498⁵¹. La présence d'une tombe de Marcel à Saint-Maurice, dans le diocèse de Riez, est expliquée aux Temps modernes au moyen d'un remaniement du récit de sa mort, que l'on place désormais à cet endroit, au retour d'un pèlerinage à Rome⁵². Au xiv^e siècle, le corps saint aurait été transféré à Barjols, aux marges du diocèse voisin de Fréjus. La relique de Marcel y est vénérée en la collégiale Sainte-Marie jusqu'à la fin du xvii^e siècle⁵³.

48. Fréjus, Bibl. mun., ms 1, f. 23.

49. Auj. I.-d. Saint-Maurin, c^{ne} Montmeyan, Var. Thierry PÉCOUT, « La commanderie de Saint-Maurice (diocèse de Riez) au début du xiv^e siècle : du Temple à l'Hôpital », dans *Provence historique*, t. 45, 1995, *Les commanderies des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes, de Malte dépendantes du Grand Prieuré de Saint-Gilles, xii^e-xviii^e siècle, colloque d'Aix-en-Provence, mai 1994*, p. 49-64. Guillaume DE JERPHANION, « Le patrimoine de la collégiale de Barjols », dans *Provence historique*, t. 71, 2021, p. 75-114.

50. « Humatum est ejus preciosissimum corpus ad orientalem plagam Diensis civitatis in basilica beati Petri apostolorum principis cum magno exequiarum funere, ita ut non funeris mortuum sed devicto hoste gloriam cerneret triumphantis ». François DOLBEAU, « La vie en prose de saint Marcel évêque de Die », p. 128. Il est probable que cette basilique funéraire a pris ensuite le vocable de l'évêque et qu'on peut l'identifier avec la collégiale Saint-Marcel, bien que celle-ci ne soit malheureusement attestée qu'à compter du xii^e siècle (voir *supra* n. 40). Les leçons du bréviaire de 1499 complètent cette tradition : Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 92-96 et notes.

51. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 96. Le bréviaire de 1532 indique une procession le jour de la Saint-Marcel, tandis que les vêpres sont dites dans sa basilique et les complies dans la cathédrale (*Breviarium secundum ritum alme cathedralis ecclesie Diensis*, Lyon, 1532, f. 294). Au début du xvii^e siècle, les reliques de Marcel ne semblent plus conservées dans la collégiale qui lui est dédié, si l'on en croit l'indication liturgique « Oratio sequens quare non requiescit in ecclesia propria. Exaudi Domine preces nostras [...] » (f. 294).

52. Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 1, Valence, 1896, p. 94-96.

53. Sur la collégiale et sa bibliographie : Thierry PÉCOUT, « Les collégiales dans l'espace du diocèse. Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles et d'Embrun, xii^e-xiv^e s. », dans Claude ANDRAULT-SCHMITT, Philippe DEPREUX dir., *Chapitres séculiers et production artistique au xii^e siècle, vie canoniale*,

Le transfert de la dévotion dioise vers Barjols paraît difficile à expliquer. En dépit de la présence de communautés canoniales dans les deux localités, leurs relations ne présentent aucune espèce d'évidence. Le seul trait d'union que l'on puisse trouver est d'ordre lignager. Pareille hypothèse valoriserait le rôle initial du chapitre de Barjols, mais surtout d'un lignage implanté dans son voisinage. Les Pontevès sont bien attestés dans le chapitre de la collégiale au ^{xiv}^e siècle. Ils y sont très vraisemblablement présents depuis les origines de cette église, dont ils furent les protecteurs sinon les fondateurs. La collégiale est en outre leur principal mausolée. Ce lignage est depuis le début du ^{xiii}^e siècle lié à la famille des Agout dont ils constituent désormais un rameau⁵⁴. Plusieurs de ses membres font carrière au sein du chapitre. On dénombre un Raymond d'Agout de Pontevès, doté d'un canonicat à Barjols entre 1319 et 1347 et également prévôt de Digne⁵⁵, un Agout de Pontevès son jeune parent⁵⁶ et un Blacas, fils d'Isnard de Pontevès et sans doute frère du précédent, pourvu chanoine par Clément VI le 16 octobre 1347⁵⁷. Or, le rameau principal, les Agout Sault, s'est aussi développé dans le diocèse de Die et à ses marges dès l'orée du ^{xiii}^e siècle, à la suite d'une alliance matrimoniale avec les comtes de Die. Il a ainsi donné une autre branche des Agout, établie à Luc-en-Diois, Savournon et La Beaume⁵⁸. L'un de ses membres, Barral d'Agout, est prieur

art et musique à Saint-Yrieix, colloque de Limoges-Saint-Yrieix – Poitiers, 18-20 juin 2009, Limoges, 2014, p. 67-95. Thierry PÉCOUT, « Le calendrier obituaire de la collégiale Sainte-Marie de Barjols », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 95, 2009, p. 299-305.

54. Florian MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin ^x-début ^{xiv} siècle. L'exemple des familles d'Agout-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, 2002.

55. Le 1^{er} novembre 1317, Raymond d'Agout de Pontevès reçoit canonicat et prébende à Digne (LC Jean XXII, n° 5838) et conserve une expectative à Fréjus déjà octroyée le 13 décembre 1316 (n° 2253). Le 14 octobre 1319, il cumule avec un canonicat à Barjols (n° 10488), le 1^{er} juillet 1322 avec une expectative de canonicat à Aix (n° 15706). Le 21 janvier 1329, il devient prévôt de Digne et doit résigner la sacristie le 28 suivant, tout en conservant ses canonicats de Barjols et Fréjus et ses expectatives d'Aix et Digne (nos 43955, 46748). Il obtient une prébende à Aix le 30 mai 1334 (n° 63218). Les 13 mars 1343 et 16 juin 1345, il bénéficie de dispenses d'ordination successives car il n'est pas prêtre (Città del Vaticano, AAV, Reg. Vat. 151, f. 321 et Reg. Vat. 168, f. 264). Il est engagé dans une procédure contre le prévôt de Barjols Loubens de *Lobenchtis* entre mai 1346 et janvier 1347, portée en appel devant la Chambre apostolique (AAV, Cam. Ap., Collect. 106, f. 53-89). Raymond d'Agout mourut peu avant le 16 octobre 1347, lorsqu'une partie de ses bénéfices fut confiée à son parent Blacas, fils d'Isnard de Pontevès et de Thomasse : canonicat et prébende à Barjols et à Fréjus, églises rurales de Sainte-Marie de *Lauris* et de Saint-Pierre de *Gardia* dans les diocèses d'Apt et de Fréjus (AAV, Reg. Vat. 166, f. 209v-210 ; Reg. Vat. 178, f. 211v-212). Il est probable que le Raymond d'Agout qui obtient canonicat et prébende à Barjols le 11 février 1345 soit un autre individu (AAV, Reg. Vat. 163, f. 204-204v).

56. Agout de Pontevès est signalé comme chanoine de Barjols, de Fréjus et Aix le 21 décembre 1328 (LC Jean XXII, n° 43584).

57. Città del Vaticano, AAV, Reg. Vat. 178, f. 211v-212.

58. Savournon et La Beaume, Hautes-Alpes, cant. Serres. Des Agout sont possessionnés dans le diocèse de Die et vassaux de l'évêque ; un Barral d'Agout a fondé une chapellenie en la cathédrale de Die avant le début du ^{xv}^e siècle (Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Église et la ville de Die*, t. 2, Valence, 1896, p. 178 et 345). Voir également le rouleau de reconnaissances de 1382-1391 en faveur d'Isnard et de Bertrand d'Agout, coseigneurs de La Beaume-des-Arnauds, un manuscrit mis en vente en 2010 (collection particulière inconnue).

de Saint-Géraud d'Aspres en 1289-1291⁵⁹. Plusieurs autres font carrière dans le chapitre cathédral de Die, tel Isnard d'Agoult en 1293⁶⁰. Certes, Agoult Sault, Agoult Pontevès, Agoult de Luc constituent au ^{xiv}^e siècle des maisons désormais séparées. Il est possible toutefois qu'y circulent des formes, récits ou objets de dévotion, quoique l'onomastique familiale n'en porte pas trace. Le partage d'une même vénération pour Marcel à Die puis Barjols pourrait s'expliquer par sa circulation au sein de réseaux lignagers.

Hormis cette piste, la diffusion du culte et son appropriation à Barjols demeurent un mystère. Elles supposent une connaissance de la liturgie et de la topographie religieuse dioises. Parmi les prévôts de Barjols, principalement issus de milieux languedociens au ^{xiv}^e siècle, on voit mal qui aurait eu une carrière bénéficiale liée à cette Église. Seul le cardinal Jean de Blauzac, qui fut recteur du comté Venaissin, aurait pu être en lien avec les milieux diois. Mais c'est une simple conjecture et son implication dans l'administration de la collégiale de Barjols fut des plus ténues, compte tenu de ses nombreux cumuls bénéficiaux et de sa résidence à la curie pontificale. De même, sauf pour les Agoult, aucune piste probante n'émerge de l'examen des cursus bénéficiaux des chanoines de la collégiale⁶¹. L'existence d'une translation des reliques de Marcel au sein de sa cité de Die est possible mais non documentée, depuis la tombe initiale placée par la *Vita Marcelli* en l'église Saint-Pierre devenue la collégiale Saint-Marcel. Les troubles politiques et militaires de la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle ont mis en danger les églises suburbaines qui furent parfois détruites et transférées au sein des murailles⁶². Saint-Marcel connut en effet une reconstruction de son chevet, dont les restes sont datés des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles⁶³. À l'appui d'une confusion avec l'église Saint-Maurice des abords

59. *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, Paul GUILLAUME éd., Montreuil-sur-Mer, 1893, n° 549 et Ulysse CHEVALIER, *Regeste dauphinois. Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'an 1349*, Valence, 1913-1926, n° 13524. Marcellin BOUDET, « Aspres-sur-Buëch et ses chartes de coutumes (1276-1439) », dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e sér., t. 16, 1902, p. 172-475, ici p. 296. *Chartes de Durbon*, n° 553 et U. CHEVALIER, *Regeste*, n° 13843.

60. Cyt Ulysse Joseph CHEVALIER, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. 2, *Les cartulaires de l'Église et de la ville de Die*, Grenoble, 1868, Grenoble, 1868, n° 8, p. 122-130, le 9 mai 1293.

61. Certaines pistes séduisantes s'avèrent des impasses. On note que le chanoine Galhard de Autejaco ou Autigiaco (auj. Saint-Vincent-d'Autéjac, Tarn-et-Garonne), vraisemblablement de Cahors, familier de Jean XXII, est chanoine de Saint-Marcel de Paris le 17 octobre 1321 (LC Jean XXII, n° 14577) et titulaire de l'église paroissiale de Cayriech (Tarn-et-Garonne, cant. Quercy-Rouergue) dans le diocèse de Cahors, quand il obtient canonicaat et prébende à Barjols le 9 février 1330 (n° 48414). Mais il ne reste en ce dernier lieu que quelques semaines, si tant est qu'il s'y soit jamais rendu. Il renonce à son canonicaat barjolais le 8 mars 1330 au profit d'Arnaud *Stephani* (n° 48769). En outre, il avait reçu divers bénéfices dans le diocèse de Saint-Papoul (n° 27560, le 14 janvier 1327), était encore sous-diacre avec dispense d'ordination le 23 mars 1333 et le 8 février 1334 (LSCu Jean XXII France, nos 5125, 5376, 59885, 62660), et il disposait aussi d'un canonicaat à Périgueux (LC Jean XXII, n° 48414, le 9 février 1330 ; n° 51495, le 5 novembre 1330 ; n° 52725, le 13 février 1331).

62. Germain BTAUD, Vincent CHALLET, « Guerre et transfert *intra muros* des monastères en Languedoc et en Comtat Venaissin (milieu ^{xiv}^e-milieu ^{xv}^e s.) », dans *Cahiers de Fanjeaux*, t. 44, *Moines et religieux dans la ville (xii^e-xv^e siècle)*, Toulouse, 2009, p. 517-568.

63. Voir *supra* n. 40.

de Die, une translation aurait pu servir de socle au récit barjolais. Mais ce type de maillon fait défaut.

Le plus ancien témoignage de la tradition barjolaïse est rapporté par Jean Columbi vers 1638⁶⁴, dans un recueil paru en 1668. Le jésuite se fonde sur la mention d'une translation dans un missel de Marseille, malheureusement introuvable aujourd'hui⁶⁵. À Barjols, la dévotion à l'égard de Marcel est indéniablement présente aux deux derniers siècles du Moyen Âge. Elle se perçoit à travers de multiples indices assurément dans les dernières décennies du xiv^e siècle, Paul-Albert Février les avaient déjà relevés pour la plupart. On note toutefois un certain *Marcellus Basterii* le 25 janvier 1350, à l'occasion d'une rixe devant la maison du prévôt de Barjols⁶⁶. Avec la réserve qu'impose une occurrence isolée, ce nom de baptême est suffisamment rare pour attirer l'attention et il pourrait constituer un premier jalon de la présence d'une dévotion pour saint Marcel plusieurs années avant ses premières attestations. Par la suite, les patronymes *Marcelli*, *Marcellhessii*, ainsi que le nom de baptême *Marcellus* sont présents dans le premier registre de délibérations de la commune⁶⁷. Du reste, si une confrérie Saint-Marcel est régulièrement attestée à Barjols à compter de 1378, cela suppose que le culte est au minimum antérieur de

64. Jean Columbi ou Colombi (1592-1679), jésuite originaire de Manosque, eut un long cursus ecclésiastique de savant exégète, théologien et historien. Il collecta de nombreux manuscrits lors de sa carrière. Il fut recteur à Die. Son histoire des évêques de Valence et de Die en quatre livres fut éditée à Lyon une première fois en 1638 puis en 1651. Rien ne semble subsister des matériaux qu'il a pu utiliser au sujet de Marcel de Die. Marie-Hyacinthe LAURENT, *Le culte de saint Louis d'Anjou à Marseille au xiv^e siècle*, Rome, 1954, p. 131 n. 76-79. Bernard JOASSART, « Henschen et Papebroch en France en 1662, Savoie - Dauphiné - Normandie - Flandres », dans *Analecta bollandiana*, t. 124-1, 2006, p. 93-150. Jean-Pascal GAY, « Comment on devient (ou pas) un grand théologien », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, t. 132-1, 2020, p. 121-134.

65. Jean COLUMBI, *Opuscula varia*, Lyon, 1668, p. 280, avec des incises de l'auteur ici entre crochets droits : « Sanctus Marcellus peracto tempore cuidam presbytero qui assiduus erat in basilica Sancti Mauriti [tribus aut circiter leucis a Barjolis], nocte in pontificali apparuit. His auditis presbyter in loco Barjolarum pervenit, nuntians visionem [de transferendo sancti viri corpore in celebriorem locum]. Quo audito [a presbytero, petente ut reciperetur Barjolis] et facto jejunio triduo, vere Barjolenses iuverunt festinantes ad locum ubi in ecclesia Sancti Mauriti corpus erat et honorabiliter eum deduxerunt ». Ni le missel manuscrit Marseille, BMVR, ms 106 (Eb 396 – R 1098), de la deuxième moitié du xv^e siècle, ni le *Missale secundum usum ecclesie cathedralis Massiliensis*, Lyon, 1530 – Paris, Bibl. Sainte-Genève, FOL BB 132 (2) –, ne contiennent de passage semblable.

66. Città del Vaticano, AAV, Instr. Misc. 4123, f. 1, 3v-5v, 9v, 11, 12v, 13v, 14v, 15v, 16v, 20-20v, procès-verbal transcrit peu après le 6 mars 1350. Les *Basterii* sont bien des habitants de Barjols (AD Var, E 800, f. 109-109v, le 24 février 1412). Nous donnons une étude de cet épisode violent dans : Thierry PÉCOUT, « L'affaire de l'assaut de la prévôté de Barjols, le 25 janvier 1350 », dans *Annales du Midi*, t. 134, 2022, à paraître.

67. Cynthia LAW-KAM CIO, *Édition commentée du premier registre de délibérations municipales de la ville de Barjols (1373-1393)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Québec à Montréal, 2009 (dactylographié).

quelques années⁶⁸. Celle du Saint-Esprit lui est réunie peu avant 1406⁶⁹. La ville veille ordinairement sur les confrères de Marcel au xv^e siècle⁷⁰. Dès 1478, ce collège reçoit du conseil de ville des viandes grasses, sans doute à l'occasion de ses célébrations⁷¹. Il est vrai que les prieurs de la confrérie appartiennent au milieu des notables, nombre d'entre eux siègent aussi au conseil⁷². Au début du xvi^e siècle au plus tard, la collégiale abritait une chapelle dédiée au saint évêque, située entre le clocher et le portail⁷³. Les reliques de Marcel et leur reliquaire sont attestés dès 1437⁷⁴. En 1431, la communauté délègue le

68. Le 2 mars 1378, paraît un prieur de la confrérie Saint-Marcel de Barjols (AD Var, E DEPOT 1, BB 1, f. 10v). Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », dans *Provence historique*, t. 11, 1961, p. 163-189. Cynthia LAW-KAM CIO, *Édition commentée du premier registre de délibérations municipales de la ville de Barjols (1373-1393)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Québec à Montréal, 2009 (dactylographié) a relevé : la confrérie est mentionnée en février 1378 (p. 160), en juillet 1386 (p. 286), janvier 1390 (p. 316). Le 24 mars 1411, les prieurs de la confrérie Saint-Marcel, Pons *Robaudi* et Guillaume *Laydeti*, revendent à un particulier une maison située près du rempart, appartenant à ce collège, léguée par Guillaume *Gasqueti* et placée sous la seigneurie du sacriste (AD Var, E 800, f. 90-91). Le 29 juin 1411, la confrérie Sainte-Marie et Saint-Marcel reçoit un legs de Luquet *Plasentii* qui souhaite reposer devant l'autel de la collégiale où se trouvent aussi ses enfants (E 800, f. 18-19v ; il était notaire et originaire de Larche : f. 40, le 21 mai 1411).

69. La confrérie du Saint-Esprit est réunie à celle de Marcel, comme le montre la dévolution de l'un des biens de la première, une maison léguée par feu Jean *Mosterii*, notaire (AD Var, E DEPOT 1, BB 3, f. 5v le 27 juin 1406, f. 22v en 1407, vers octobre, f. 63 le 12 septembre 1409). Un « *hospitium Sancti Marcelli* » est affirmé par les prieurs de la confrérie (BB 3, f. 115v, le 25 mars 1410).

70. AD Var, E DEPOT 1, BB 3, f. 142v le 16 janvier 1411, don d'un florin à la confrérie par le conseil de ville ; BB 8, f. 89v, le 27 janvier 1444, soutien du conseil à la confrérie.

71. AD Var, E DEPOT 1, BB 12, f. 30, le 11 décembre 1478. Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », dans *Provence historique*, t. 11, 1961, p. 163-189, ici p. 167 n. 27.

72. Cynthia LAW-KAM CIO, *Édition commentée du premier registre, op.cit.*, p. 113 : les prieurs de la confrérie Saint-Marcel, cités en 1386 et 1390, siègent ou ont siégé pour la grande majorité au conseil de la communauté. Le 24 mars 1411 les prieurs étaient Pons *Robaudi* et Guillaume *Laydeti* (AD Var, E 800, f. 90-91).

73. La chapelle Saint-Marcel de la collégiale est localisée près du clocher et du portail (AD Var, E 916, f. 46, le 12 octobre 1513, prix-faits de travaux concernant l'exhaussement des sols et des autels, la réfection du dallage et des angles, de la chaux des murs et de la première travée de la chapelle (« *premiere crota* »). Compte tenu de ce que l'on sait de l'église à cette époque, on peut supposer que cette chapelle était située dans le collatéral sud, juste après le clocher roman et son accès qui devaient alors s'appuyer sur le croisillon du transept méridional comme l'indique l'amorce d'un escalier (observations sur place avec Élisabeth Sauze). Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », p. 165 n. 10.

74. À l'occasion du testament du prêtre bénéficiaire Pierre de *Robis* [ou Robilante] qui choisit de reposer dans la collégiale et fonde une messe anniversaire sur l'autel de Saint-Marcel, on note que celui-ci est situé « ante armarium reliquiarum juxta magnum altare » (AD Var, E 827, f. 186v, le 2 octobre 1484). Le reliquaire est mentionné à compter de 1437 (AD Var, E DEPOT 1, BB 7, f. 2^{bis}v, le 1^{er} novembre 1437 ; BB 10, f. 37, le 14 février 1464 travail d'un orfèvre et f. 42, le 9 avril 1464 réparation du chef par un orfèvre d'Aix, f. 64 le 2 décembre 1464 réparation ; E 830, deuxième registre, f. 92, le 13 janvier 1495, commande à l'orfèvre Bernard *Vissian* d'Aix du pied du buste reliquaire de Marcel, orné de quatre lions de laiton doré ; BB 14, f. 110, le 21 janvier 1498, travail de maître Bernard argentier d'Aix ; *ibidem*, f. 140 le 2 décembre 1498, travail de l'orfèvre d'Aix Bernard *Vissian*). Le 2 juin 1525, un reliquaire du bras gauche de Marcel est l'objet d'une commande par la ville auprès de l'orfèvre Raymond *Bevesie* de Pézenas, travail qui devra être achevé pour la Saint-Marcel à venir : disposé sur un socle, long d'une palme et cinq doigts hors la main et le socle, avec trois décors de *coronament*, il sera muni d'une ouverture au bas pour en extraire les reliques, décoré de dorures et d'argent et disposé sous un présentoir de verre (AD Var, E 911, f. 244-246v).

prévôt auprès du pape afin de solliciter une indulgence en faveur des fidèles pour l'Assomption, la Saint-Sébastien et la Saint-Marcel, demande réitérée en 1468⁷⁵. La liturgie entourant Marcel est évoquée à l'occasion de divers legs et dons⁷⁶. En 1460, la fête célébrant Marcel tombant un samedi est prolongée dans sa solennité au dimanche⁷⁷. Elle est régulièrement mentionnée au XVI^e siècle⁷⁸. Après un vol qui détériora certaines parties du corps en 1552, les reliques de Marcel sont victime du saccage de la ville par les troupes menées par Antoine de Crussol en mars 1562⁷⁹.

Si l'établissement du culte à partir de la fin du XIV^e siècle est bien documenté, on ne dispose d'aucun témoignage précis avant les années 1370. Le secours d'une documentation liturgique serait précieux. Malheureusement, la collégiale de Barjols ne nous a pas transmis d'ouvrage de ce type ni de calendrier médiéval. Les destructions de 1562 ont dû emporter la plupart de la bibliothèque capitulaire. Cependant, une église voisine dispose d'un livre de l'office que l'on a longtemps attribué à l'Église d'Aix à la suite de Victor Leroquais. Il s'agit d'un psautier hymnaire du premier tiers du XIV^e siècle. Il provient de l'église paroissiale Saint-Étienne de La Bastide du Prévôt⁸⁰ à l'ouest de Barjols, une dépendance de la collégiale⁸¹. L'église de La Bastide relève

75. AD Var, E DEPOT 1, BB 6, f. 111, le 1^{er} octobre 1431, Marcel confesseur est le patron de Barjols et son corps repose dans la collégiale Sainte-Marie, et BB 10, f. 182v, le 2 juillet 1468.

76. Une chapellenie de Saint-Marcel est établie par testament de Marguerite de Robilante, avant le 18 janvier 1498 (AD Var, E 830, f. 56v) ; testament du chanoine Guillaume *Angelerii* qui prévoit un revenu pour l'achat de torches destinées à la messe de Marcel dans la collégiale, le 13 février 1498 (*ibidem*, f. 135).

77. AD Var, E DEPOT 1, BB 9, f. 111, le 5 octobre 1460. Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », dans *Provence historique*, t. 11, 1961, p. 163-189.

78. Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », p. 166-167.

79. Étienne BARBE, « Inventaires de documents historiques des archives de la ville de Barjols (de 1562 à 1595) », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. 1, 1856-1857, p. 217-229, 321-335, ici p. 217-222, qui recourt notamment à Jean Pierre Papon. Eugène ARNAUD, *Histoire des protestants de Provence, du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange*, t. 1, Provence, Paris, 1884, p. 136-140. Paul-Albert FÉVRIER, « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus », p. 166.

80. L.-d. Mourrefrey, à La Bastidonne, c^{ne} Barjols, Var. Sur les restes de l'église : Élisabeth SAUZE, « Inventaire des *castra* désertés », dans *DRAC Provence-Alpes-Côte-D'Azur, SRA, Bilan scientifique 2000*, 2001 (dactylographié), p. 18-19. Ce territoire semble avoir été mis en valeur à une époque récente et avoir pris la suite de celui de Saint-Estève de *Anellis*, abandonné dès le premier tiers du XIII^e siècle. Constitué dans une zone de marge, il relève du diocèse d'Aix mais, à l'origine, dépend sans doute de Barjols situé dans celui de Fréjus. Guillaume DE JERPHANION, « Le patrimoine de la collégiale de Barjols », dans *Provence historique*, t. 71, 2021, p. 75-114.

81. Paris, BnF, ms lat. 764, de 142 folios et 280 x 200 mm. Le livre indique au f. 1 : « Assit principio virgo Maria meo. Creator rerum det mihi scribere verum » en marge haute, puis « Anno Domini millesimo CCC^oXXXVII^o die XII^o junii incipit psalterium ad honorem Dei et beate Marie virginis atque omnium sanctorum et sanctorum et antistitium ecclesie Sancti Stephani de Bastida prepositi Barjolensis, videlicet ». L'unité du millésime est en partie effacée, il se pourrait que ce soit VIII^e. La fin du livre (f. 142v) comporte le colophon « Finito libro sit laus et gloria Christo. Qui scripsit scribat semper cum Domino vivat », répété par une écriture cursive du XVI^e siècle : « Finito libro sit laus et laus et gloria Christo ». Victor LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, t. 2, Macon, 1940-1941, n^o 288, p. 44-45. Charles SAMARAN, Robert MARICHAL dir., *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. 2,

certaines du diocèse d'Aix, mais elle a vraisemblablement gardé des liens étroits avec celle de Barjols dont elle dépend. Victor Saxer ne compte pas ce livre au nombre des manuscrits de l'évêché de Fréjus⁸². La transcription de ce psautier-hymnaire le 12 juin 1337 (ou 1338) semble correspondre à la période de vacance suivant la mort d'Arnaud de Via le 23 novembre 1335 et la provision de Guillaume *Lombardi* à la prévôté de Barjols le 13 septembre 1337⁸³. Compte tenu de sa qualité, il résulte probablement d'une commande du prieur de Saint-Étienne, également chanoine, plutôt que du prêtre desservant l'église. Il semble répondre parfaitement aux exigences que formule l'archevêque d'Aix Armand de Narcès à l'occasion de sa visite pastorale du 14 mars 1340, ce qui suggère qu'il n'était peut-être pas encore achevé à cette date⁸⁴. En 1562, il avait probablement déjà quitté la région barjoloise et échappa ainsi aux destructions.

Ce psautier n'est toutefois pas un livre d'exception, son décor d'initiales sommairement filigranées rouge et bleues ou simplement rubriquées, parfois ornées de motifs géométriques (f. 24, 32v, 41v, 44v, 52, 73), tout comme ses notations carrées sur quatre lignes à l'encre rouge, restent courants⁸⁵. Il semble que son ornement ait été inachevé, comme le suggère l'initiale du *Beatus vir* demeurée sans couleur (f. 1). Il a été rédigé d'une même main. Le scribe recourt à une gothique *textualis* calibrée par des traces de réglure à la mine de plomb. La graphie est soignée sans plus, mais sans rature ni repentir, à quelques exceptions (f. 28, 36, 43, 58v, 60v, 68v, 71v, 76, 78, 80, 80v, 100, 104v, 109v, 114, 120, 126, 129 avec l'indication « vacat »), qui indiquent une correction au fur et à mesure de la copie et non par un relecteur. Des additions marginales comblent quelques omissions, de la même main annoncées par une lettre ou signe de renvoi (f. 9v, 19, 47, 84v), ou d'une main proche (f. 16v, 84), ou différentes mains du même siècle (f. 74v, 106, 117v), ou encore d'une autre plus tardive, vers le début du xv^e siècle (f. 94, 105v), et

Bibliothèque nationale, fonds latin, Paris, 1962, p. 455. BÉNÉDICTINS DU BOUVERET, *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au xv^e siècle*, t. 6, Fribourg, 1982, n° 20011, p. 127.

82. Victor SAXER, « Les manuscrits de l'Évêché de Fréjus », dans *Scriptorium*, t. 17-1, 1963, p. 10-24.

83. Du 1^{er} décembre 1335 au 1^{er} août 1337, Raymond *Naulonis* archidiacre d'Aix administre pour la Chambre apostolique les bénéfices de feu le cardinal dans les diocèses de Fréjus et Riez (LSCu France Benoît XII, n^{os} 124, 346).

84. Coll. particulière, manuscrit, Visites pastorales de l'archevêque d'Aix, 1340-1346, transcription d'Élisabeth Sauze, f. 119 : « Anno quo supra, die XIII^e mensis marci, dictus dominus archiepiscopus visitavit personaliter ecclesiam parrochiale Sancti Stephani de Bastida Prepositi Barjolensis pro cuius salubri reformatione ordinavit quod infra unum annum a proximo venturo festo Penthecoste in antea continue numerandum provideatur dicte ecclesie de uno completo officio notato secundum usum Aquensem ad exemplar officii de Oleriis cum versiculis introituum completis ; et licet aliqua alia essent necessaria tamen hiis quoad presens fuit contentus. De alia ordinatione ipsius domini archiepiscopi provisum est dicte ecclesie de uno psalterio, textu et epistolario et uno indumento de cerico ac quibusdam aliis minutis ».

85. Il se distingue en cela de manuscrits destinés à des cathédrales, tel le psautier-hymnaire de Senes, au décor de filigranes et antennes davantage soignés et affinés (Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms 72 (81), plus ancien d'un siècle).

enfin au xv^e siècle (f. 108v ; f. 131, 131v et 132 avec indication musicale), ainsi qu'une annotation du xvi^e siècle (f. 108v). Ces indices, tout comme la répétition du colophon (f. 142v), semblent suggérer un usage régulier de l'ouvrage jusqu'à ce siècle-là.

Le livre ne semble pas receler de lacune. Il comporte des réclames régulières (f. 8v, 18v, 24v, 32v, 40v, 48v, 56v, 64v, 72v, 80v, 88v, 96v, 104v, 112v, 120v, 128v, 136v). Il se compose ainsi de dix-huit cahiers : un quaternion initial (f. 1-8v), un quinion (f. 9-18v), un ternion (f. 19-24v), quatorze quaternions, un ternion final (f. 137-142). Il se trouvait déjà en cet état au xvii^e siècle. Un scribe d'alors a doublé ces réclames d'une signature sur le feuillet de face, allant de « N. 1 » (f. 1) à « N. 18 » (f. 136v). Elles sont postérieures aux réparations du coin du folio 88. En effet, les folios 81, 82, 84 et 88 ayant subi une dégradation de leur angle de droite et du bas, ils ont été réparés par un collage, tandis que le feuillet 139 recevait un raccommodage par couture. Ces manipulations nous semblent contemporaines de l'acquisition du livre par des collectionneurs. La main ayant écrit les signatures paraît en effet la même que celle ayant apposé la cote Colbert. Comme l'indiquent les mentions de cotes anciennes au folio 1, le manuscrit est passé de la librairie de Jean-Baptiste Colbert⁸⁶ à la bibliothèque royale, sans doute en 1732. On ignore dans quelles conditions il avait été acquis par le bibliophile. La numérotation des feuillets est tardive et remonte vraisemblablement au xviii^e siècle. Elle a subi une correction immédiatement après le folio 136 : un numéro 138 a été barré et rectifié en 137, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'ouvrage. La retouche ne provient pas de la présence d'une lacune.

Composé selon le cycle du temps et des saints, le livre est indéniablement d'usage liturgique et destiné à l'office. Ses marges ne comportent aucune indication d'une utilisation scolaire, en dépit d'une annotation illisible en marge droite au f. 49, l'ordre des psaumes est liturgique et non biblique, ils sont introduits par un invitoire, accompagnés d'antiennes notées. L'ouvrage est malheureusement dépourvu de calendrier. Il se compose ainsi d'un psautier férial (f. 1-99) introduit par l'invitoire « Venite exultemus Domino » [Ps 94] et suivi de cantiques bibliques et évangéliques (f. 99-106) : Is 12, 1-6 ; Is 38, 10-20 ; 1 S 2, 1-10 ; Ex 15, 1-19 ; Ha 3, 2-19 ; Dt 32, 1-43 ; *Benedicite* Dn 3, 57 ; *Benedictus* Lc 1, 68-79 ; *Magnificat* Lc 1, 46-55 ; Lc 2, 29-32 ; ainsi que de l'hymne *Te Deum*, du *Pater noster*, des symboles du *Credo* et du *Quicumque vult*. Le psautier férial est suivi d'un hymnaire noté (f. 109v-142), en lien successivement avec les cycles du temporel et du sanctoral et avec le commun.

Seule les litanies (f. 106v-109) comportent plusieurs dévotions locales, mises à l'honneur par leur rang d'invocation⁸⁷. Outre le protomartyr auquel

86. BnF, Baluze 101, f. 45v, n° 2389 : « Psalmi et hymni per annum », sans indication d'origine.

87. BnF, ms lat. 764, f. 106v-107 ; on trouve dans la litanie des saints, après les apôtres et évangélistes : *Maximine*, le seul qualifié de « discipulus Domini », conformément aux légendes magdaléniennes ; puis, après les saints Innocents, figurent comme martyrs : « Stephane, Eusebii, Blasii, Clemens, Alexander, Corneli, Georgii, Cipriane, Marcelle, Laurenti, Vincenti, Tirci, Mauricii, Eusta-

est dédiée l'église de La Bastide, figurent en bonne place les saints vénérés à la cathédrale d'Aix ou dans son diocèse, avec Maximin auquel on peut rattacher Marie-Madeleine, Marthe et Anne, outre Mitre et Consorce. Le diocèse de Fréjus est en revanche absent, sinon peut-être par Anastasie. Celui de Riez est davantage concerné, avec Maxime, Fauste et Thècle pour la cathédrale mais aussi Photinus pour la localité de Varages. Viennent enfin des saints vénérés dans des cathédrales plus distantes, mais relevant de la province d'Aix : Apt (Castor) et Sisteron (Thyrse, peut-être Donat). La cohorte arlésienne figure aussi, par Trophime, Césaire et Hilaire, mais leur vénération est commune en Provence. On notera aussi Véran, de Cavaillon ou de Vence, et Gilles. Pour sa part, Marcel n'apparaît que comme martyr, à deux reprises, vraisemblablement pour Marcel pape et martyr (16 janvier) et peut-être Marcel diacre et martyr de Chalon (4 septembre). Seul le chef-lieu de la province est valorisé dans l'hymnaire, avec Maximin, ainsi que la Madeleine⁸⁸. Comme le soulignent les instructions pastorales de l'archevêque Armand de Narcès en 1340, la zone de Barjols s'inspire des coutumes et des modèles liturgiques de la métropole.

Ce livre isolé est riche de deux enseignements. Tout d'abord, le psautier de La Bastide du Prévôt est tributaire de dévotions venues d'Aix et de son diocèse limitrophe à l'ouest, voire de celui de Riez au nord, bien davantage que des cultes fréjussiens. Du reste, cette perméabilité aux usages aixois concerne Barjols même et constitue l'autre versant des nombreux échanges bénéficiaux entre le chapitre de la collégiale et celui de Saint-Sauveur, bien des carrières et cumuls des chanoines et des prévôts associant les deux chapitres durant les XIII^e-XV^e siècles (Annexes)⁸⁹. La cité de Fréjus semble une lointaine périphérie pour les chanoines de Barjols. En second lieu, Marcel évêque et confesseur est absent du psautier hymnaire de La Bastide. Composé pour cette église desservie par un ministre désigné par les chanoines, on peut raisonnablement supposer que cet ouvrage est aussi tributaire des usages barjolais et qu'il signale qu'à la fin des années 1330 le culte de l'évêque de Die n'était pas encore en faveur à la collégiale ou qu'il y était de récente implantation. Il se serait ainsi

chii, Dyonisii, Yrenee, Photine, Juliane, Victor, Fabiane, Sebastiane, Marcelline, Saturnine, Theodorice, Andeole, Private, Baudeli, Mitrii, Marcelle » ; pour les confesseurs : « Maxime, Fauste, Trophime, Silvestre, Ylari, Martine, Marcialis, Gregorii, Ambrosii, Augustine, Jeronime, Germane, Nycholae, Basili, Cesari, Eusebii, Egidii, Castor, Verane, Marciane, Benedicte, Maure, Philiberte, Guillelme, Roberte, Geralde, Donate » ; pour les vierges : « Maria Magdalena, Martha, Anna, Katerina, Thecla, Felicitas, Perpetua, Agatha, Agnes, Cecilia, Lucia, Anastasia, Sabina, Florencia, Consorcia, Columba, Fides, Spes, Scolastica, Carita ».

88. Les hymnes liés au sanctoral : BnF, ms lat. 764, f. 131-132 « Sancti Maximini ad vespervas ymnus. Plaudit acquensis contio pastoris » ; f. 134-134v « Sancte Marie Magdalene » ; f. 134v « De beata Anna » ; f. 134v-135v « in festo sancti Michaelis » ; f. 136-137 « Sancti Martini hymnus » ; f. 137-137v « De sancta Ka[ta]rina » ; f. 137v-138 « Sancti Nycholay ymnus » ; f. 138-141v, commun des apôtres, d'un martyr, d'un confesseur ou d'une vierge ; en outre, f. 141v-142 : « In dedicatione ecclesie ad vespervas ymnus ».

89. La fiscalité pontificale semble aussi valoriser le rôle d'Aix à l'égard de la partie nord-ouest du diocèse de Fréjus, comme en témoigne la désignation d'un bénéficiaire de la cathédrale Saint-Sauveur, Durand *Alexii*, comme « collector ad exigendum donum grossum domini nostri pape » actif à Barjols le 14 mai 1407 (AD Var, E 800, f. 68v-69v).

établi entre les années 1340 et 1370, ce qui ne contredit pas la chronologie admise par la tradition. La période correspond à un seuil de développement de la communauté, des institutions et des oligarchies municipales, en un temps de troubles et d'instabilité politique⁹⁰.

La documentation disponible ménage quelques tenaces impasses. Nous n'avons guère avancé depuis les lumineuses recensions de Paul-Albert Février il y a plus d'un demi-siècle. Pour une fois, il semble que la chronologie d'implantation d'un culte ne contredise pas la tradition. La date d'une translation le 17 janvier 1350 est plausible, bien que les circonstances qui l'entourent soient fantaisistes. Elles résultent de confusions et visent vraisemblablement à justifier après coup la présence de reliques à Barjols et leur identification. Comme de juste, les traditions opèrent par stratification et fossilisation de la rumeur. On ignore si le collège des chanoines fut à l'origine de cette ferveur d'importation. Il n'est probablement issu qu'en partie des milieux locaux et ses prévôts, souvent curialistes et adeptes du cumul bénéficial, n'ont que des contacts partiels avec la population barjoloise. Mais la présence parmi les chanoines des Agoult de Pontevès, dont de lointains parents sont aussi présents dans le diocèse de Die, pourrait expliquer la diffusion initiale d'une dévotion depuis cette cité vers Barjols. En revanche, le rôle des élites municipales dans sa promotion est indéniable à compter de la fin du xiv^e siècle et on peut supposer qu'il fut déterminant dès ses débuts. Marcel de Barjols constituerait une forme de culte civique propre à une agglomération récente mais de type urbain, issue d'un bourg monastique, aux institutions délibératives en formation et aux milieux sociaux diversifiés. Il serait bon d'étendre l'enquête aux autres localités de ce type qui structurent le réseau castral et urbain de Provence.

Thierry PÉCOUT

Université Jean Monnet (Saint-Étienne), UMR LEM-CERCOR

Abréviations : L Innocent IV : Élie BERGER, *Registres et lettres des papes du xiii^e siècle. Les registres d'Innocent IV (1243-1254) : mss originaux du Vatican et de la B.N.*, Paris, 1884-1919 ; L Grégoire X : Jean GUIRAUD, Léon CADIER, *Registres et lettres des papes du xiii^e siècle. Les registres de Grégoire X et de Jean XXI (1270-1277)*, Paris, 1892-1960 ; L Nicolas III : Jules GAY, Suzanne VITTE-CLÉMENCET, *Registres et lettres des papes du xiii^e siècle. Les registres de Nicolas III (1277-1280)*, Paris, 1898-1938 ; L Martin IV : François OLIVIER-MARTIN, *Registres et lettres des papes du xiii^e siècle. Les registres de Martin IV (1281-1285)*, Paris, 1898-

90. Michel HÉBERT, « Assemblées locales et états de Provence sous Charles VIII et Louis XII : les conseils de la baillie de Barjols », dans *Provence historique*, t. 54, 2004, p. 35-53. Geneviève BERG, *Les institutions municipales à Barjols au xiv^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Aix-en-Provence, 1968 (dactylographié). Cynthia LAW-KAM CIO, *Édition commentée du premier registre*, op. cit.

1935 ; L Honorius IV : Maurice PROU, *Les registres d'Honorius IV (1285-1287), recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après le manuscrit original des archives du Vatican*, Paris, 1888 ; L Nicolas IV : Ernest LANGLOIS, *Registres et lettres des papes du XIII^e siècle. Les registres de Nicolas IV (1288-1292)*, Paris, 1887-1893 ; L Boniface VIII : Georges DIGARD, Maurice FAUCON, Antoine THOMAS, Robert FAWTIER, *Les registres de Boniface VIII : recueil de bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican*, Paris, 1885-1921 ; L Clément V : *Regestum Clementis V ex Vaticanis architypis. Sanctissimi DD. NN. Leonis XIII Pontificis Maximi Iussu et munificentia. Nunc primum editum cura et studio monachorum ordinis Sancti Benedicti. Anno MDCCCLXXIV*, Rome, 1885-1892 ; LC Jean XXII : MOLLAT Georges, *Jean XXII (1316-1334) : lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris, 1904-1946 ; LSCu Jean XXII : Auguste COULON, Suzanne CLÉMENCET, *Jean XXII (1316-1334) : lettres secrètes et curiales relatives à la France extraites des registres du Vatican*, Paris, 1906-1967 ; LC Benoît XII : Jean-Marie VIDAL, *Benoît XII (1334-1342) : lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris, 1903-1911 ; LC France Benoît XII : Georges DAUMET, *Benoît XII (1334-1342) : lettres communes, patentes et curiales se rapportant à la France*, Paris, 1920 ; LSCu France Clément VI : Eugène DÉPREZ, Jean GLÉNISSON, Georges MOLLAT, *Clément VI (1342-1352). Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France publiées ou analysées d'après les registres du Vatican*, Paris, 1910-1961 ; LC Urbain V : Michel HAYEZ, Anne-Marie HAYEZ, Janine MATHIEU, *Urbain V (1362-1370). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris, 1974-1989 ; LC Grégoire XI : Anne-Marie HAYEZ, Janine MATHIEU, Marie-France YVAN, *Grégoire XI (1370-1378). Lettres communes d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Rome, 1992-1993.

ANNEXES

UNE DALLE FUNÉRAIRE

Dalle funéraire découverte en juillet 1971 et actuellement déposée sur le pilier gauche du croisillon du transept nord de Sainte-Marie de Barjols (fig. 5). Il se pourrait qu'elle provienne du cloître où l'on connaît plusieurs élections de sépulture¹. Calcaire jurassique local, pierre froide. La dalle est brisée en cinq morceaux et a été percée en deux endroits. Elle présente des traces d'usure sur toute sa surface, signalant sa position initiale, à l'horizontale sur le sol, en plate tombe. Elle a été remontée et exposée verticalement à une date indéterminée, sans doute peu après sa découverte. Elle figure un individu masculin au centre, représenté de face, en pied, imberbe, portant la tonsure et une chape couvrant son corps et dont les plis sont en partie effacés du fait de l'usure, notamment au centre de la dalle, ne laissant apparaître au bas de la pierre que l'extrémité de ses chausses. Le personnage semble placé en position de prière, les mains jointes sur sa poitrine. Une inscription est disposée en bandeau sur la frange de la dalle et couvre ses quatre bordures, en lettres majuscules humanistiques ornées d'empattements à leurs extrémités, avec plusieurs lacunes (brisures de la pierre). Les mots en sont isolés par des losanges. Elle est introduite dans le coin supérieur gauche par un motif végétal en rinceaux. La formule eschatologique issue de la liturgie des défunts, « *cujus anima requiescat* », est courante à partir du XIII^e siècle mais habituellement conclue par « *in pace* », avec quelques attestations au siècle précédent. L'inscription et la plate tombe datent vraisemblablement de la fin du XV^e ou de la première moitié du XVI^e siècle. Nous proposons d'y voir la tombe du prévôt de Sainte-Marie de Barjols Honorat d'Esparron alias de Villeneuve (c. 1536-

1. Ainsi le testament du médecin Nicolas *Guilaberti*, le 29 mars 1411, qui souhaite être enseveli « *in operibus claustris Beate Marie* » aux côtés de son père, son oncle maternel et autres parents, ceux de Guillaume *Lhauprani* de Tavernes le 19 août 1412, qui fait le même choix, et du barbier Jean *Vianneti*, qui vient de Merrey-sur-Arce au diocèse de Troyes, le 8 octobre 1433 (« *in operibus ecclesie* »), et celui du chanoine et chapelain André *Laurencii*, le 3 décembre 1422, qui décide de reposer « *in claustro juxta quendam lapidem in qua est ymago sive figura Bertrandi Andree* » (AD Var, E 800, f. 37v-39, f. 96-97 ; E 800, f. 40-41v ; AD BdR, 302 E 214, f. 103v-105v). La nef et ses chapelles accueillent aussi des sépultures. Le notaire Étienne *Feraudi* souhaite reposer « *in operibus ecclesie Beate Marie de Barjolis ante cappellam XI^{cim} milia virginum* » (AD Var, E 802, f. 40-41v). Le noble Jean de Barras, seigneur d'Auribeau et de La Robine dans le diocèse de Digne, fonde un anniversaire dans la collégiale pour lui et son épouse Gersende de *Solerio*, le 19 mars 1433, et souhaite reposer « *in operibus ecclesie* » où se trouvent déjà son père et d'autres parents (AD Var, E 801, f. 13-14).



Fig. 5 – La dalle funéraire d'un prévôt de Barjols. cl. Philippe Borgard, UMR CCJ/CNRS.

† c. 1542)². Sous sa prévôté, la collégiale connut de nombreux travaux de reconstruction³.

2. Le prévôt qui précède, François *Guiramandi*, également évêque de Digne en 1513, disparaît le 25 mai 1536. Le prévôt qui suit, Antoine Lascaris de Tende († 25 juillet 1546), quant à lui évêque de Riez en 1532, obtient aussi la prévôté de Barjols le 16 février 1542. Honorat d'Esparron, fils d'Hélion de Villeneuve et de Bellone de Forbin, seigneur de Tartonne, chanoine de Riez dès 1535, obtient le capiscolat de cette Église le 16 juin 1517 et la prévôté de Barjols avant 1538. Il teste le 18 août 1535 et élit sépulture en la cathédrale de Riez. Il prête hommage au roi le 13 janvier 1539 comme prévôt de Barjols (AD BdR, B 785). La date de décès d'Honorat d'Esparron pourrait être repoussée, si on l'identifie avec un homonyme qui fut vicaire général de l'évêque de Riez Louis de Bouliers (1546-1550) mais non pas son successeur, et mourut empoisonné le 20 janvier 1549. Simon BARTEL, *Historica et chronologica praesulum sanctae Regiensis Ecclesiae nomenclatura*, Aix, 1636, p. 282-291 ; Joseph Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima*, t. 1, Montbéliard, 1899, col. 616-617 et 621-622 ; Edme LE CLERC DE JUIGNÉ DE LASSIGNY, *Histoire de la maison de Villeneuve en Provence*, t. 1, Lyon, 1900, p. 91-92 et t. 2-1, Lyon, 1901, p. 164, 175, 198-199, 202, 206, 211-212, 219, 221-222, 301, 303 ; Michel HEYMES, « L'Église réformée de Riez (1550-1700) », dans *Provence historique*, t. 49, 1999, p. 643-658.

3. AD Var, E 936, f. 293, le 8 juillet 1540, achat d'une maison contre l'église en vue des travaux ; f. 325, le 17 août 1540, quittance pour des travaux de maçonnerie, pour le prévôt ; E 939, f. 621v,

HIC [JACET] / [VENER]ABILIS VIR [HONORATUS DE SP] ARO[N]JO / [...] PREPOS]I/TUS HUJUS ECCLESIE. CUJUS ANIMA REQUIESCAT.

Une deuxième dalle de même matériau est en place sur le sol, devant le maître autel en avant du chœur, à la croisée du transept. Sur son axe longitudinal, elle a reçu deux points d'ancrage permettant de la soulever à l'aide d'une pince. Elle a davantage subi les effets de l'usure que la précédente. Elle a pu comporter un décor central dont ne subsistent que quelques traces en lignes courbes. La légende, encadrée par un cartouche tracé par deux lignes directrices sur les quatre côtés est d'une facture très proche de la première dalle (formes des lettres, usage des losanges). Il n'en reste que des fragments sur trois de ses côtés dont nous proposons une restitution hypothétique.

[MISERERE MEI DEUS IN TE SPERAVIT AN]IMA MEA ILLI / A[...] NISI DOMINI I[...] / [...]ISSET [...]

LES PRÉVÔTS DE LA COLLÉGIALE SAINTE-MARIE⁴

Martin, 1062⁵

Robert, 1070⁶, 1089⁷

Foulque, 1104⁸

vente de biens par Honorat d'Esparron, seigneur de Tartonne, le 15 décembre 1544.

4. Diverses listes des prévôts de Barjols ont été dressées : au xvii^e siècle, Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms 1860, p. 702-714, copies de documents entre c. 1061 et 1505 ; ms 706, f. 291-291v, liste des prévôts de la collégiale de Barjols entre 1062 et 1551 ; AD BdR, 26F 19 (notes manuscrites de Joseph Hyacinthe Albanès) ; Louis AICARD, « Les prévôts de la collégiale de Barjols (1060-1790) », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. 39, 1932-1933, p. 1-40.

5. AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 21-21v, le prévôt est accompagné de trois chanoines ; Scipion DU ROURE, « Charte inédite du cartulaire de Barjols (1062) », dans *Bulletin de la société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. 31, 1916-1917, p. 98-107, ici p. 105-107.

6. AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 21v-22 ; Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms 1858, f. 81-82.

7. Privilège d'Urbain II confirmé le 12 février 1289 par Nicolas IV : Philipp JAFFÉ éd., Wilhelm WATTENBACH, Samuel LÖWENFELD, Ferdinand KALTENBRUNNER, Paul EWALD, *Regesta pontificum romanorum*, Leipzig, 1885-1888, n° 5392 (4029). *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Henri MORIS, Edmond BLANC éd., t. 1, Paris, 1885, n° 318, avec Robert prévôt et *grammaticus*.

8. Donation aux moines de Saint-Honorat de Lérins de l'église Saint-Étienne de Draguignan : *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Henri MORIS, Edmond BLANC éd., t. 1, *op. cit.*, n° 44.

Guillaume, 1110⁹, 1117¹⁰, c. 1121-1124¹¹, 1135¹², 1145¹³
 Pierre ou Pons, 1170¹⁴
 Geoffroi, 1184¹⁵
 Olivier, 1189¹⁶
 Bertrand, 1208¹⁷
 Aldebert de *Podio*, 1216¹⁸, 1220¹⁹, 1225²⁰
 Gui de Solliès, 1228-1241²¹

9. Diplôme de Pascal II, le 24 février 1110 : P.-F. KEHR, *Papsturkunden in Italien. Reiseberichte zur Italia pontificia*, t. 2, 1899-1900, Rome, 1977, n° 10, p. 337.

10. Donation par Pons de *Alanzone* : AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 22-23.

11. Diplôme de Calixte II, le 1^{er} avril c. 1121-1124 : P.-F. KEHR, *Papsturkunden in Italien. Reiseberichte zur Italia pontificia*, t. 2, 1899-1900, Rome, 1977, n° 13, p. 342.

12. Diplôme d'Innocent II le 13 juin 1135 ou 1136 (le texte donne 1136 mais l'an 6) : BnF, ms lat. 4191, f. 14v-15 (ce recueil de copies a été composé au XIV^e siècle) ; P. JAFFÉ éd., G. WATTENBACH, S. LÖWENFELD, F. KALTENBRUNNER, P. EWALD, *Regesta pontificum romanorum*, t. 1, Leipzig, 1885, n° 7711 ; Wilhelm WIEDERHOLD, *Papsturkunden in Frankreich. Reiseberichte zur Gallia Pontificia*, t. 1, 1906-1910, vol. 4, *Provence mit Venaissin, Uzegois, Alais, Nemosez und Nizza*, Rome, 1985, n° 17, p. 81-82, qui donne la date de 1135.

13. Diplôme d'Eugène III le 27 octobre 1145 en faveur de l'Église de Barjols : BnF, ms lat. 4191, f. 16 (sans millésime) ; P. JAFFÉ éd., G. WATTENBACH, S. LÖWENFELD, F. KALTENBRUNNER, P. EWALD, *Regesta pontificum romanorum*, Leipzig, t. 2, 1888, n° 8828 et *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 15, Paris, 1878, p. 429.

14. AD BdR, 56H 5316. L'initiale *P.* peut éventuellement renvoyer aussi à Pons. Mais il se pourrait qu'il s'agisse du prévôt Pierre décédé un 23 décembre selon le calendrier obituaire de Barjols (Thierry PÉCOUT, « Le calendrier obituaire de la collégiale Sainte-Marie de Barjols », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 95, 2009, p. 299-305).

15. Diplôme de Lucius III, 13 mai 1184 : BnF, ms lat. 4191, f. 13-14v ; P. JAFFÉ éd., G. WATTENBACH, S. LÖWENFELD, F. KALTENBRUNNER, P. EWALD, *Regesta pontificum romanorum*, Leipzig, t. 2, 1888, n° 15043 ; W. WIEDERHOLD, *Papsturkunden in Frankreich*, t. 1-4, n° 68, p. 149-150.

16. Hommage au roi Alphonse II par Boniface de Castellane en octobre 1189 à Grasse : AD BdR, B 293 et *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, Georges DOUBLET éd., Monaco-Paris, 1915, n° 119.

17. Il est attesté le 20 octobre 1208 d'après Louis AICARD, « Les prévôts de la collégiale de Barjols », p. 23. En novembre 1208 – vers le 1^{er} –, paraît à Draguignan le sacriste de Barjols Guillaume *dal Montel Ademar* : AD BdR, B 11, f. 213v ; *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes*, G. DOUBLET éd., Monaco-Paris, 1915, n° 134 ; *Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, Fernand BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 61 ; *Cartulaire de l'évêché de Fréjus. Répertoire, transcription (Instrument de recherche de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, t. 22), Élisabeth SAUZE éd., t. 1, Fréjus, 2019.

18. Aldebert de *Podio* paraît le 27 février 1216 à Avignon lors d'un arbitrage, aux côtés de l'archevêque d'Aix comme assesseur : AD BdR, B 309 et *GCNN, Avignon*, n° 381. Aldebert est attesté comme chanoine d'Aix dès juin 1211, il provient vraisemblablement d'un lignage du Puy-Sainte-Réparate (AD BdR, 1G 1, f. 88-88v).

19. Le 29 juin 1220 : AD BdR, B 312 et *Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, Fernand BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 42.

20. AD BdR, 1G 1, f. 81v-82, le 3 janvier 1225 à Jouques ; *Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, F. BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 85.

21. Gui de Solliès procède d'une famille noble de la région de Toulon implantée à Aix mais aussi à Marseille dès le début du XIII^e siècle et apparentée aux Signes. Plusieurs de ses parents sont membres du chapitre d'Aix, un Guillaume de Solliès est évêque de Toulon en 1206 et 1208. Gui de Solliès débute ainsi sa carrière au sein du chapitre cathédral de Toulon où il apparaît en 1224. Devenu prévôt de Barjols, Gui suit la cour comtale dans ses déplacements entre 1232 et 1239, à Aix, Arles, Sisteron, Barcelonnette, Draguignan, Tarascon ou Brignoles. Il lui arrive aussi de représenter le comte lui-même comme procureur à l'occasion d'arbitrages, entre 1234 et 1239. Il est témoin lors de la rédaction du

Visdomino dei Visdomini, 1241²²

G., 1243, -1245²³

Rostaing, 1246²⁴-,1253²⁵, 1255²⁶, 1256²⁷

Amiel *Boteilha*, av. 1263-1274²⁸

testament de Raymond Bérenger V, le 20 juin 1238 à Sisteron. Il est attesté pour la dernière fois le 29 juin 1241 à Tarascon (*Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, F. BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 339), son successeur Visdomino dei Visdomini dès le 11 juillet suivant. Le 24 mars 1247, Gui de Solliès est indiqué comme décédé (AD BdR, B 331 et *Gall. christ.*, t. 1, Paris, 1715, *Instr.*, n° 18, p. 79-80). Thierry PÉCOUT, *Ultima ratio. Vers un État de raison. L'épiscopat, les chanoines et le pouvoir des années 1230 au début du XIV^e siècle (provinces ecclésiastiques d'Arles, Aix et Embrun)*, mémoire d'Habilitation à diriger les recherches, Université de Paris I, 2011 (dactylographié), p. 96-98. Thierry PÉCOUT, « Le calendrier obituaire de la collégiale Sainte-Marie de Barjols », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 95, 2009, p. 299-305.

22. Visdomino dei Visdomini est attesté comme prévôt de Barjols le 11 juillet 1241 : AD BdR, B 333 ; *Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, F. BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 340-341. Le 29 juin 1243, le nom du prévôt n'est pas explicité (AD BdR, 3G 13, n° 158 ; Claude DEVIC, Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, t. 8, Toulouse, 1879, n° 365, col. 1124-1128). Les 26 octobre 1247 et 20 février 1252, il est qualifié seulement de camérier de Béziers (L Innocent IV, n° 3380, 5086). Issu d'une famille consulaire de Plaisance, apparenté à Grégoire X et au légat Giacomo da Pecorara († 1244), Visdomino dei Visdomini est juge de la cour comtale de Raymond Bérenger V et *jurisperitus*, et cumule des bénéfices. Chapelain de Charles d'Anjou, il devient prévôt de Grasse en 1251 (son prédécesseur à la prévôté, Othon de Grasse, est cité comme élu de Gap dès le 20 juillet 1251, *Chartes de Notre-Dame de Bertaud, monastère de femmes de l'ordre des Chartreux*, éd. Paul GUILLAUME, Gap-Paris, 1888, n° 68-69 ; Visdomino est indiqué comme prévôt le 6 juin 1253, L Innocent IV, n° 6665) ; il devient archevêque d'Aix en 1257 et cardinal de Palestrina en 1273. Visdomino meurt le 4 septembre 1276 à Viterbo. Thierry PÉCOUT, « Docteurs et professeurs de droit civil parmi les grands officiers de Provence angevine (1246-1343) », dans Isabelle MATHIEU, Jean-Michel MATZ dir., *Formations et cultures des officiers et de l'entourage des princes dans les territoires angevins (milieu XIII^e-fin XV^e siècle) - Percorsi di formazione e culture degli ufficiali e dell'entourage dei principi nei territori angioini (metà XIII^e-fine XV^e secolo)*, Rome, 2019, p. 119-142.

23. Ce prévôt connu par sa seule initiale G. paraît dès le 17 juillet 1242 (*Recueil des actes des comtes de Provence (1196-1245)*, F. BENOIT éd., Monaco-Paris, 1925, n° 356), le 23 octobre 1243 (*ibidem*, n° 368), c. 1243-1245 (*ibidem*, n° 400). Cette lettre renvoie sans doute à ce Gui de Solliès qui est mort un 25 décembre selon le calendrier obituaire de Barjols, probablement en 1245, car le 11 février 1246 l'archevêque d'Aix Raymond *Audiberti* commis par le pape confirme l'élection d'un nouveau prévôt de Barjols dont le nom n'est pas donné (BnF, ms lat. 9237, f. 8-8v, copie du 18 janvier 1435). S'agit-il de deux Gui de Solliès homonymes ? Ou bien du même dont la prévôté aurait été interrompue en 1241 par celle de Visdomino ? La première hypothèse est plus probable.

24. C'est vraisemblablement ce Rostaing dont l'élection est confirmée par l'archevêque d'Aix le 11 février 1246.

25. AD Var, E DEPOT 1, FF 18, le 12 février 1253. L Innocent IV, n° 6376, le 3 mars 1253.

26. AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 7-8v, le 13 mars 1255 (indiction 13) ; f. 8v-13, arbitrage rendu par Bertrand évêque de Fréjus et Visdomino dei Visdomini prévôt de Grasse le 14 mars suivant.

27. AD Var, 3G 20 et FF 42, le 11 mai 1256.

28. Amiel de Brignoles ou *Botelha*, est originaire de cette localité. Il est attesté comme prévôt de Barjols à partir de 1263 et a dû résigner son bénéfice vers le début de l'année 1274. Il est frère du miles Guillaume de Brignoles (AD BdR, B 356, 2 octobre 1257). Chanoine d'Aix dès janvier 1252, Amiel détient un canonicat à Barjols en 1274-1278, la sacristie d'Aix en 1291-1299 (*GCNN, Toulon*, n° 193, 4 janvier 1252 ; AD BdR, 1G 1, f. 68v-69v, 11 décembre 1257 ; f. 4-4v, 27 mars 1258 ; f. 27v-28, 26 juin 1286 ; f. 118v-120, 4 février 1263 ; *Gallia Christiana*, t. 1, *Instr. ecclesie Aquensis*, Paris, 1656, n° 31, en novembre 1264 ; AAV, Cam. apost., *Coll.* 15, f. 33v, 114 et 138 ; AD BdR, 2G 50, n° 316, en 1291 ; 2G 51, n° 322, le 5 novembre 1293 ; 2G 52, n° 327, le 18 mars 1294). Docteur en décret, Amiel *Botelha* porte entre 1290 et 1294 les titres de conseiller et familier du roi Charles II et reçoit diverses missions, notamment en matière fiscale (*I registri della cancellaria angioina ricostruiti*, Riccardo FILANGIERI et al. éd., Naples, 1950 *sqq.*[désormais RCA], t. 35, n° 75, p. 27, en novembre

Geoffroi *Monachus*, 1274²⁹-1299³⁰
 Vassal de *Sancto Georgio*, 1299-1313³¹

1290 ; t. 40, n° 444, p. 700, le 4 juin 1291 ; t. 38, n° 438, p. 99, 27 décembre 1291 ; RCA, t. 38, n° 766, p. 239, du 19 juillet 1292 ; RCA, t. 47, n° 60, p. 369, en 1294. Pour son titre universitaire : AD BdR, 3H 39, n°s 216-217, 30 novembre 1298, 17 mars 1299). Il est mort avant le 1^{er} octobre 1299, alors qu'il résidait auprès du pape (L Boniface VIII, n° 3236 ; Anne CHIAMA, Thierry PÉCOUT, *Les obituaires du chapitre cathédral Saint-Sauveur*, n°s 854 et 1057 ; il fonde aussi en la collégiale de Barjols une chapellenie évoquée à la fin du xv^e siècle : AD Var, E 827, f. 494v et E 843, f. 150).

29. L Grégoire X, n° 296 ; BnF, ms lat., 9237, f. 13-14v (copie moderne) et 16-20v (deux autres copies), f. 8 (mention en copie du 18 janvier 1435) : après une élection par voie de compromis, Grégoire X charge l'évêque de Carpentras de confirmer comme prévôt Geoffroi *Monachus* le 31 janvier 1274. Il est issu d'une famille de *milites* aixois. Un Hugues *Monachus* († 1233) a été chanoine et sacriste du chapitre cathédral d'Aix. Geoffroi est frère de Bérenger *Monaci*, *miles* et cousin de Bérenger *Monacus*, précepteur de l'Hôpital de Manosque (1246-1300) (RCA, t. 49, p. 100-101, 23 février 1294). Il est régulièrement attesté (AD Var, EDEPOT 1, FF 17, le 29 juin 1276 ; L Nicolas III app., n° 865, le 15 janvier 1278 ; L Martin IV, n° 367, le 16 septembre 1283 ; L Honorius IV, n° 532 et Giovanni Giacinto SBARAGLIA, *Bullarium franciscanum romanorum pontificum*, Rome, 1759, t. 3, n° 48, p. 569, le 31 mai 1286). Il reçoit du roi des missions de confiance en 1276 et diverses protections (Alain DE BOÜARD, *Actes et lettres*, n°s 936 et 978 ; RCA, t. 10, p. 146, n°569, p. 157, n° 616 et A. DE BOÜARD, *Actes et lettres*, n°s 679 et 698). Il règle avec la cour, à la suite d'une consultation, la question de l'exercice des justices sur le *castrum* de Barjols en janvier 1278 (AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 25-28 et FF 42 ; Raoul BUSQUET, « L'histoire d'une consultation du XIII^e siècle sur le *merum imperium* et l'origine des cas royaux en Provence », dans Raoul BUSQUET, *Études sur l'ancienne Provence. Institutions et points d'histoire*, Paris, 1930, p. 51-68) et il agit aussi pour la cour en matière judiciaire entre 1279 et 1282 (AD BdR, B 531). Il dispose d'une petite bibliothèque mentionnée en novembre 1300 (LCu Boniface VIII, n° 3924 ; Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL, Jacques MONFRIN, *Bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, t. 2, *Inventaires de prélats et de clercs français*. Édition, Aubervilliers, 2001, 300.8, p. 51-52). Thierry PÉCOUT, « Le personnel des enquêteurs en Provence angevine : hommes et réseaux, 1251-1365 », dans Thierry PÉCOUT dir., *Quand gouverner, c'est enquêter. Les pratiques politiques de l'enquête princière, Occident, XIII^e-XIV^e siècles. Actes du colloque d'Aix-en-Provence et Marseille, 19-21 mars 2009*, Paris, 2010, p. 329-355. Damien CARRAZ, *Un commandeur ordinaire ? Bérenger Monge et le gouvernement des hospitaliers provençaux au XIII^e siècle*, Turnhout, 2020, p. 65-72.

30. Geoffroi *Monachus* est attesté comme prévôt de Barjols le 3 août 1276 : AD Var, E DEPOT 1, FF 17 ; le 3 novembre 1280 : BnF, ms lat. 9237, f. 22 (copie) et f. 23 ; le 8 novembre 1280, le 13 septembre 1289, le 26 septembre 1289 (*ibidem*, f. 24, 25, 26) ; le 14 juin 1281 : *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, Paul GUILLAUME éd., Montreuil-sur-mer, 1893, n° 527 ; le 18 avril 1282 : AD BdR, B 531, Louis BARTHÉLEMY, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, Marseille, 1882, n° 628 ; le 2 novembre 1287 et en 1295 : AD Alpes-Maritimes, H 853 ; le 31 mai 1286 : L Honorius IV, n° 532 ; les 14 et 26 septembre 1289 : BnF, ms lat. 9237, f. 26 ; en 1292 : RCA, t. 38, n° 731, p. 226 ; n° 743, p. 231 ; n° 820, p. 266.

31. Vassal de *Sancto Georgio*, professeur de droit civil, est peut-être originaire de l'Albigeois. Il appartient à la *familia* et à la chapelle du cardinal Francesco Caetani († 1317), neveu de Boniface VIII, et serait un proche de Jacques Duèze (Thérèse BOESPFLUG, *La curie au temps de Boniface VIII. Étude prosopographique*, Rome, 2005, n° 1125, p. 435 ; Thierry PÉCOUT « Fréjus, ses évêques et les comtes angevins autour de 1300 : l'épiscopat de Jacques Duèze », dans Jean-Paul BOYER, Thierry PÉCOUT dir., *La Provence et Fréjus sous la première maison d'Anjou (1246-1382)*, Aix-en-Provence, 2010, p. 93-120 ; Thierry PÉCOUT, « Le personnel des enquêteurs en Provence angevine »). Chanoine d'Aix, Vassal est attesté comme prévôt de Barjols à partir du 11 septembre 1299, et porte le titre de conseiller royal (L Boniface VIII, n° 3241, jusqu'à cette date il est archidiacre de Clermont, mais il conserve divers bénéfices dans les diocèses de Castres, Rodez et Albi). En octobre 1306, Charles II le désigne comme enquêteur royal contre les abus des officiers. Il est signalé comme prévôt de Barjols le 18 octobre 1306 (BnF, ms lat. 9237, f. 27) ; le 30 avril 1307 (BnF, ms lat. 9237, f. 28) ; le 22 août 1307 (BnF, ms lat. 9237, f. 29) ; AD BdR, 56H 4720, le 4 mai 1313 : le nom du prévôt n'est pas donné. Henri HOURS, *Fasti Ecclesie Gallicane*, t. 21, *Diocèse de Clermont*, Turnhout, 2021, p. 349.

Jean de Trian, 1313-1316³²

Arnaud de Via, 1316-1335³³

Guillaume *Lombardi*, 1337-,1338³⁴

Jean de *Verniola*, 1343-1344³⁵

Loubens de *Lobenchis*, 1344-1348³⁶

32. Jean de Trian, prieur de Lorgues et de Séranon, neveu de Jacques Duèze, reçoit la prévôté de Barjols le 2 septembre 1313, à la mort de Vassal (L Clément V, n° 9647). Il est attesté comme prévôt le 11 octobre 1313 (L Clément V, n° 9675) ; il disposait depuis 1307 au moins d'un canonicat à Barjols (L Clément V app., n° 10384). Il a dû mourir le 30 janvier 1316, bien que l'on rencontre quelquefois la date du 20 avril 1317 (John WEAKLAND, « John XXII before his pontificate, 1244-1316 : Jacques Duèze and his family », dans *Archivum historiae pontificae*, t. 10, 1972, p. 175 ; Thierry PÉCOUT, « Le calendrier obituaire de la collégiale Sainte-Marie de Barjols », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 95, 2009, p. 299-305). Le 6 septembre 1316 la prévôté de Barjols, vacante à la suite de la disparition de Jean de Trian, échoie à Arnaud de Via (LC Jean XXII, n° 14). Thierry PÉCOUT « Fréjus, ses évêques et les comtes angevins autour de 1300 : l'épiscopat de Jacques Duèze », dans Jean-Paul BOYER, Thierry PÉCOUT dir., *La Provence et Fréjus sous la première maison d'Anjou (1246-1382)*, Aix-en-Provence, 2010, p. 93-120.

33. Arnaud de Via, neveu de Jean XXII, cardinal diacre de Sant'Eustachio le 20 septembre 1317, prévôt de Barjols dès le 6 septembre 1316, décédé le 23 novembre 1335 (Thierry PÉCOUT, « Le calendrier obituaire de la collégiale Sainte-Marie de Barjols », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 95, 2009, p. 299-305). Il est attesté à compter du 6 septembre 1316 (LC Jean XXII, nos 12-14 ; LC Jean XXII, n° 938) ; les 8 et 11 septembre 1316 (LC Jean XXII, nos 826, 938) ; le 16 novembre 1316 (LC Jean XXII, n° 1939) ; le 10 décembre 1316 (LC Jean XXII, n° 2223) ; le 18 janvier 1317 (LC Jean XXII, n° 2565) ; le 23 février 1317 (LC Jean XXII, n° 2910) ; le 10 mars 1317 (LC Jean XXII, n° 3107) ; le 24 avril 1317 (LSCu France Jean XXII, n° 183, 5207) ; le 16 mai 1317 (LC Jean XXII, n° 3829) ; le 15 février et le 15 septembre 1317 (BnF, ms lat. 9237, f. 30-32) ; le 8 juillet 1319 (LC Jean XXII, n° 9710) ; le 7 août 1320 (BnF, ms lat. 9237, f. 33-34 copie et f. 35 original, sans nom de prévôt) ; le 3 avril 1331 (BnF, ms lat. 9237, f. 36) ; les 3 avril et 21 juillet 1331 (BnF, ms lat. 9237, f. 38, 39) ; le 25 juillet 1331 (BnF, ms lat. 9237, f. 42 et copie f. 40-41) ; le 5 novembre 1332 (LC Jean XXII, n° 61267). Pierre JUGIE, *Le Sacré Collège des cardinaux de la mort de Benoît XII à la mort de Grégoire XI (1342-1378)*, thèse d'histoire du Moyen Âge, Université de Paris I, 2010 (dactylographié), p. 417.

34. Guillaume *Lombardi*, professeur de droit civil, chanoine de Mirepoix et familier de Benoît XII, succède à Arnaud de Via le 13 septembre 1337 et résigne alors l'église paroissiale d'Antiochia, dans le diocèse de Mirepoix (LC Benoît XII, n° 4323, le 13 septembre 1337 ; LC Benoît XII, n° 4337, le 12 octobre 1337 ; LSCu étranger Benoît XII, n° 1610, le 15 décembre 1337 ; LSCu France Benoît XII, n° 428, le 7 avril 1338 ; LSCu étranger Benoît XII, n° 1711, le 7 mars 1338 ; LC Benoît XII, n° 5369, le 21 avril 1338 ; LSCu étranger Benoît XII, n° 1822, le 19 mai 1338 ; LC Benoît XII, n° 4323, le 13 septembre 1337). AD BdR, 2G 1221, f. 15-15v, le 29 avril 1338, *Instrumentum protestationis ecclesie de Barjolis Forojuvensis diocesis*, à l'occasion de la visite pastorale de l'archevêque d'Aix Armand de Narcès.

35. Jean de *Verniola*, chapelain du pape, est un cousin et familier de Guillaume d'Aure (1338-1352) ancien abbé de Montolieu au diocèse de Carcassonne et cardinal de San Stefano al Monte Celio. Il est pourvu comme prévôt de Barjols le 22 septembre 1343 (Città del Vaticano, Reg. Vat. 157, f. 105v-106). Le 12 avril 1344, le pape lui accorde une dispense pour tester (Reg. Vat. 159, f. 323v). Il était déjà mort le lendemain (LSCu France Clément VI, n° 950).

36. Loubens de *Lobenchis*, docteur en lois, est un familier du cardinal Guillaume d'Aure entre 1344 et 1348. Il est originaire du diocèse de Pamiers (Loubens, Ariège, cant. Varilhes). Il est pourvu comme prévôt le 13 avril 1344 peu de temps après la mort de Jean de *Verniola* (LSCu France Clément VI, n° 950). Loubens de *Lobenchis* est accusé d'occuper la maison de *Grausello* avec ses jardins et vignes, près de Barjols, pourtant achetée par l'évêque de Fréjus Barthélemy *Grassi* et que ses exécuteurs refusent de céder à la Chambre apostolique (LSCu France Clément VI, n° 1363, le 26 décembre 1344). La procédure l'oppose au chanoine Raymond d'Agoult entre mai 1346 et janvier 1347 et est portée en appel devant la Chambre apostolique (Città del Vaticano, AAV, Cam. Ap., Collect. 106, f. 53-89). Grauzel ou Grousel était situé au nord-ouest de la ville et en dehors des murailles du

Arnaud *Stephani*, 1348-, 1350³⁷, 1352³⁸

Jean de Blauzac, c. 1362³⁹-1375⁴⁰

Raymond *Vincentii*, 1375-1382⁴¹

xiv^e siècle, auprès de grottes, sans doute aux environs de l'actuel boulevard Grisolle (f. 54v, le 18 mai 1346 : « in exitu Ville de Barjolis », avec une vigne et un jardin, le tout bordé par un pré, un autre jardin, la voie publique ainsi que l'aire et la grotte de la collégiale). Loubens est mort de la peste vers le 1^{er} octobre 1348. Il est vraisemblable que les individus suivants lui étaient apparentés : Pierre de *Lobenchis*, clerc de 22 ans, le 27 décembre 1327 (LC Jean XXII, n° 3842) ; Guillaume de *Lobenchis* sacriste OSB de l'abbaye de Sorèze, au diocèse de Lavaur (LC Jean XXII, n° 47924, le 31 décembre 1329) ; Bernard de *Lobenchis* archidiacre à Saint-Bertrand de Comminges le 13 août 1340 (LC Benoît XII, n° 8189) ; Frédo de *Lobenchis* clerc de Cahors, mort brutalement le 6 juillet 1343 (LSCu France Clément VI, n° 261-262) ; Arnaud de *Lobenchis* infirmier OSB au monastère du Mas d'Azil (Ariège), au diocèse de Rieux, le 15 août 1372 (LC Grégoire XI, n° 21598, 22926).

37. Città del Vaticano, AAV, Reg. Vat. 194, f. 282-282v, le 12 janvier 1350, lettre conservatoire de Clément VI ; AAV, Instr. Misc. 4123, f. 1v, le 25 janvier 1350 et le 26 mars suivant.

38. Arnaud *Stephani*, clerc de Mirepoix et familier d'Arnaud de Via, déjà chanoine de Barjols depuis le 8 mars 1330, est pourvu comme prévôt le 1^{er} octobre 1348 et encore attesté en 1352 (LSCu Clément VI, n° 1363, après la mort de Loubens de *Lobenchis* durant l'épidémie de peste ; AD BdR, B 758, f. 105-106v, hommage à la reine le 15 mars 1352 à Toulon ; LC Jean XXII, n° 48769, le 8 mars 1330).

39. Le 20 novembre 1362, le chanoine de Barjols Pierre *Bruni* obtient une expectative de bénéfice dans le diocèse de Mende grâce au soutien du cardinal Jean de Blauzac (LC Urbain V, n° 994). On peut supposer qu'à cette date ce dernier est déjà prévôt de Barjols.

40. Jean cardinal de Sabine, résigne la prévôté de Barjols en faveur de Raymond *Vincentii* le 18 février 1375 (LC Grégoire XI, n° 36601, 38527, 38568, 40689). Jean de Blauzac (cant. Uzès, Gard), neveu du cardinal Bertrand de Déaux, parent du cardinal Guillaume de Mandagout et docteur dans les deux droits, auditeur de la Rote, est chanoine d'Embrun en 1329, chanoine d'Aix puis évêque de Nîmes le 17 septembre 1348. Il est nommé cardinal du titre de San Marco par Innocent VI le 17 septembre 1361, puis cardinal de Sabine par Grégoire XI le 20 octobre 1372. À partir du 21 juillet 1376, il exerce comme vicaire général d'Avignon et du Comté Venaissin au départ de Grégoire XI, il est ainsi absent de Rome lors de la crise de 1378-1379. Il est légat dans le royaume de France en 1366. Il meurt le 6 juillet 1379 et est inhumé à Saint-Didier d'Avignon. *GCNN, Avignon*, n° 1548 (12 mai 1377), 1550 (16 décembre 1377), 1553 (6 juillet 1379). Michel HAYEZ, « Avignon sans les papes (1367-1370, 1376-1379) », dans *Genèse et débuts du grand schisme d'Occident, Avignon, 25-28 septembre 1978*, Paris, 1980, p. 143-157. Pierre JUGIE, *Le Sacré Collège des cardinaux de la mort de Benoît XII à la mort de Grégoire XI (1342-1378), thèse d'histoire du Moyen Âge*, Université de Paris I, 2010 (dactylographié), t. 2, p. 198-202.

41. Raymond *Vincentii*, d'un lignage aixois, chanoine de Toulon, sacriste de Toulon en 1333-1370 et chanoine d'Aix, devient prévôt de Barjols le 18 février 1375 (LC Grégoire XI, n° 36601, 38527, 38568, 40689). Le 30 janvier 1376, il prête hommage à la reine pour ses seigneuries de Quinson et La Bastidonne (AD BdR, B 761, f. 3-3v). Il est cité le 28 novembre 1376 (AD Var, E DEPOT 1, AA 1, f. 19v-21 et FF 42). Il paraît le 2 avril 1380 (AD Var, E DEPOT 1, FF 68), le 27 février 1381 (AD BdR, 2G 225, n° 1439), le 25 octobre 1381 (AD BdR, 351E 52, f. 214v). Raymond semble avoir multiplié les conflits avec son chapitre. Le 13 août 1376, le chapitre et les clercs bénéficiaires se plaignent auprès du pape des abus du prévôt Raymond *Vincentii* qui, non seulement leur refuse les distributions au mépris des statuts qu'il a jurés, mais les poursuit de sa justice et de ses censures lorsqu'ils les lui réclament ; le pape charge l'évêque de Fréjus de procéder (LC Grégoire XI, n° 45016a ; BnF, ms lat. 9237, f. 43-45). Le 2 mars 1377, le pape commet Guillaume, le cardinal de San Vitale, pour régler l'affaire de la provision, par le seul prévôt, de Rostaing *Symeonis* à un bénéfice clérical et une chapellenie à Barjols après la mort de Jacques *Radiciis*, alors que la coutume confiait ce type de collation au prévôt et au chapitre (LC Grégoire XI, n° 48277). Raymond *Vincentii* meurt vers le début d'août 1382. Il était frère de Rostaing *Vincentii*, coseigneur de Rognes et maître rationnel de Provence en 1369-1388 (Fernand CORTEZ, *Les grands officiers royaux de Provence au Moyen Âge. Listes chronologiques du haut personnel administratif, judiciaire et financier*, Aix-en-Provence, 1921, p. 245-247 ; Noël COULET, *Aix-en-Provence. Espace et relations d'une capitale*, t. 4, *Thèse d'État*, Université d'Aix-en-Provence, 1979 (dactylographié), « Répertoire des familles nobles attestées à Aix avant 1350 »,

Niccolò Brancaccio, 1382-⁴², 1410⁴³

Jean *Feraudi*, 1397, 1399⁴⁴

Pietro Niccolò Brancaccio, 1411⁴⁵, -1426⁴⁶

p. 35-36 ; Thierry PÉCOUT, « Les maîtres rationaux angevins au xiv^e siècle : le cas de la Provence », dans *Reti Medievali. Rivista*, t. 20-2, 2019, [en ligne].

42. À la mort de Raymond *Vincencii*, le cardinal Niccolò Brancaccio est pourvu de la prévôté le 16 août 1382 (AAV, Reg. Av. 231, f. 282). Niccolò Brancaccio, docteur dans les deux droits issu d'une puissante famille napolitaine, chanoine de Naples, archevêque de Bari (1367-1377) puis de Cosenza (1377-1378), vice-régent de la chancellerie de Clément VII en 1378, cardinal du titre de Santa Maria in Trastevere le 18 décembre 1378 puis évêque d'Albano en 1381, vice-chancelier en 1391, rallié à Jean XXIII, archidiacre de Narbonne (1386-1404) ; il dispose de canonicats à Aix et Fréjus, et de la prévôté de Barjols, ainsi que du prieuré bénédictin de Correns au moins depuis le 10 janvier 1404 (AAV, Reg. Vat. 326, f. 138v-139). Il meurt le 29 juin 1412. Son frère Buffilo Brancaccio, maréchal de la curie romaine en 1394, s'implante en Provence. Niccolò repose à Santa Maria Novella de Florence et disposait aussi d'un cénotaphe chez les frères Prêcheurs d'Avignon. Dieter GIRGENSOHN, s. v. « Brancaccio, Niccolò », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 13, Rome, 1971, p. 793-796. Giuliana VITALE, « Uffici, militia e nobiltà. Processi di formazione della nobiltà di Seggio a Napoli : il casato dei Brancaccio fra XIV e XV secolo », dans *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, t. 2, 1993, p. 22-52. Anne-Lise REY-COURTEL, « Les cardinaux du Midi pendant le Grand Schisme », dans *Cahiers de Fanjeaux*, t. 39, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Toulouse, 2004, p. 49-108. Hélène MILLET, *Qui travaillait à l'union de l'Église d'Occident en 1409 ?*, Turnhout, 2010, p. 240. Benoît BROUNS, Jean-Michel MATZ, Laurent VALLIÈRE, *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, t. 19, *Diocèse de Narbonne*, Turnhout, 2019, p. 351-352.

43. Comme prévôt de Barjols, Niccolò Brancaccio est attesté les 11 et 24 juillet 1385 (BnF, ms lat. 9237, f. 46), le 16 octobre 1394 (AAV, Reg. Av. 279, f. 392), puis le 4 mars 1409 (AD Var, E DEPOT 1, BB 3, f. 81), et il paraît jusqu'en 1410 par procureur, son camérier Nicolas *Dominici* également prévôt d'Aix entre 1406 et 1434 (AD Var, E800, f. 7v, le 17 juin 1407 ; f. 40v, le 21 mai 1410). Il est probable qu'il a résigné sa prévôté en faveur de Pietro Niccolò Brancaccio vers 1410-1411, sans doute peu avant le 14 octobre 1411, date de l'hommage de Pietro (AD BdR, B 619).

44. Le 11 juin 1392, Jean *Feraudi*, licencié en décrets, paraît à Gap comme témoin et official de Gap (AD Hautes-Alpes, Arch. mun. Gap, AA1, p. 142-145), il dispose aussi de la prévôté de Gap en 1393 et 1396, et d'un canonicat encore en 1405 (GCNN, t. 1, *Instr.*, n° 75, col. 328-330). Il exerce comme official de Gap et prévôt de Barjols les 9 février 1397 et 11 septembre 1399 (AD BdR, 56H 4382, n° 10 et 56H 4383). Il prête hommage à Louis II le 13 octobre 1399 (AD BdR, B 769^{bis}, f. 17). On compte un homonyme syndic de Barjols en novembre 1440 (Michel HÉBERT, *Regeste des états de Provence (1347-1380)*, Paris, 2007, p. 362). Ces attestations durant la prévôté de Niccolò Brancaccio, antérieurement au ralliement de ce dernier à Jean XXIII ou avant toute soustraction d'obédience à Benoît XIII, ne peuvent s'expliquer par une provision urbaniste (sous Boniface IX) en faveur de Jean *Feraudi*, situation improbable pour un official de l'évêque de Gap Jacques *Artaudi* (1366-1399), fidèle de Clément VII.

45. BnF, ms lat. 9237, f. 47-49v, le 28 novembre 1411 : l'acte notarié, en copie contemporaine, indique *P. Raphaelis*, mais il faut y voir une transcription erronée pour *P. Nicholai*. En effet, Pierre *Nicolay de Brancacis*, alors notaire du pape et archidiacre de Narbonne, obtient l'église OSA Saint-Firmin de Montpellier et le prieuré OSB de Correns après la résignation du cardinal Niccolò Brancaccio le 28 octobre 1411, et il est alors également archidiacre et prévôt de Barjols, sans doute à la suite du même (AAV, Reg. Lat. 155, f. 109-110).

46. BnF, ms lat. 9237, f. 50, le 13 mars 1413 ; f. 51-56v, le 9 janvier 1418 ; f. 57, les 24 décembre 1424 et 16 février 1426 ; AD Var, E802, f. 25-25v, les 3 et 14 avril 1426. Pierre *Nicolay de Brancacis* protonotaire apostolique et prévôt prête hommage le 14 octobre 1411 (AD BdR, B 619 et B 756). Il décède peu avant le 27 septembre 1426 (GCNN, *Marseille*, n° 1495). Il était oncle maternel de Gaucher de Forcalquier, évêque de Gap (1442-1484). Étienne BALUZE, *Vite paparum Avenionensium*, Guillaume MOLLAT éd., t. 2, Paris, 1928, p. 781, indique, d'après une correspondance avec Joseph Antelmy, que Pietro Niccolò a été chanoine et sacriste de Fréjus, outre prévôt de Barjols.

Pierre *Velhoni*, 1426⁴⁷-1442⁴⁸
 Palamède de *Carreto*, 1442⁴⁹-1466⁵⁰
 Elzéar de Villeneuve, 1467⁵¹

47. Pierre *Veillon*, noble, bachelier en loi, en décrets et théologie, originaire du diocèse d'Angers, chanoine d'Aix en 1436 au moins, est pourvu de la prévôté et d'une prébende à Barjols par Martin V, à la suite du décès de Pietro Niccolò Brancaccio, le 27 septembre 1426 (*GCNN, Marseille*, n° 1495). Pierre est le frère de Jean *Veillon* de Picardie résidant à Barjols et oncle de Jeannette *Veillon* épouse de Bertrand *Arnulphi* notaire de Barjols, et d'Isabelle épouse de Vincent du Pont, d'Abbeville (AD Var, E818, f. 84, le 21 septembre 1456 ; E 813, f. 16, le 19 juin 1444). Pierre *Veillon* est quelquefois représenté par un procureur : AD Var, E 803, f. 56v, le 28 janvier 1427 ; f. 86v, le 6 juillet 1427 ; E 804, f. 24, 27, juin 1428 ; f. 75, 11 mars 1429 ; f. 99, 9 mai 1429 ; f. 112v, le 3 octobre 1429 ; f. 120, 2 novembre 1429 ; E 801, f. 12 et f. 13-14, les 18-19 mars 1433 ; E 808, f. 11, le 21 avril 1431 ; f. 84v, 86v, les 19 et 27 août 1434 ; f. 93v, le 30 octobre 1434 ; E 812, f. 10v, le 3 juin 1441 ; f. 17, le 12 juin 1441 ; f. 40, le 28 octobre 1441. BnF, ms lat. 9237, f. 58, le 3 décembre 1441. Il semble très actif au sein du chapitre cathédral d'Aix, c'est lui qui ouvre le registre de délibération capitulaire au 16 mai 1439 (AD BdR, 2G 478, f. 10).

48. Pierre *Veillon* obtient la prévôté de Marseille le 17 décembre 1442. Il est élu évêque de cette cité vers mai 1445, à la mort de Barthélemy *Rocalli*, mais il doit céder devant Niccolò Brancaccio pourvu par Eugène IV le 18 juin 1445 (*GCNN, Marseille*, nos 759-760, 763). Il meurt prévôt de Marseille, peu avant le 2 avril 1460 (AD Var, E 813, f. 50v, le 25 janvier 1445 ; *GCNN, Marseille*, n° 1498 et col. 841-847). Heribert MÜLLER, *Die Franzosen, Frankreich und das Basler Konzil (1431-1449)*, Paderborn-Munich-Vienne-Zürich, 1990, p. 716-731. Émilie ROSENBLIEH, « Un prélat méridional devant la juridiction du concile de Bâle : l'évêque de Marseille Louis de Glandevès, juge, partie et témoin », dans *Cahiers de Fanjeaux*, t. 42, *Les justices d'Église dans le Midi (X^e-XV^e siècle)*, Toulouse, 2007, p. 449-473.

49. Palamède de *Carreto*, de naissance illégitime, paraît dès le 1^{er} juin 1425 comme chanoine de Théroouanne, il reçoit alors la précentorie de Toulon (*GCNN, Toulon*, n° 629). Il a obtenu canoniquement et prébende à Théroouanne le 3 octobre 1422 et les conserve jusque peu avant le 20 novembre 1430 ; à cette même date, il abandonne aussi ses canonicats et prébendes du Puy et de Mende ; le 11 janvier 1426, il se voit confirmer ses canonicats et prébende de Sisteron, ainsi que son prieuré rural des Saints-Come-et-Damien près de Montpellier (François BAIX, *Analecta Vaticano-Belgica*, t. 14-1, *La chambre apostolique et les « Libri annatarum »* de Martin 5, 1417-1431, Bruxelles, 1942, p. 46 n° 148, p. 394-395 n° 1053 et n. 1). Bachelier en décrets, il est aussi attesté comme chanoine d'Aix le 29 décembre 1437 (*GCNN*, t. 1, *Instr.*, n° 70, col. 77). Il est pourvu de la prévôté de Barjols le 17 décembre 1442 (*GCNN, Marseille*, n° 1498). Il devient évêque de Cavaillon le 20 février 1447 (son prédécesseur décède le 28 janvier 1447) et conserve sa prévôté en commende (Città del Vaticano, AAV, Oblig. et Sol. 72, f. 18). Il est régulièrement attesté comme prévôt mais procède souvent par procureur (AD Var, E DEPOT 1, BB 8, f. 151v le 31 janvier 1446 ; BnF, ms lat. 9237, f. 59, le 23 septembre 1448 ; AD Var, E 817, f. 43v, le 31 août 1451 ; AD Var, E820, f. 23v, le 17 août 1454 ; f. 65v, le 15 août 1458 ; BnF, ms lat. 9237, f. 60, le 16 août 1461 ; AD Var, E 821, f. 54-54v, avril 1462 ; f. 60v, le 14 juillet 1462 ; f. 71v, décembre 1462 ; f. 93v, 94v, 98v, les 8 et 19-20 juin 1463 ; f. 130v, 131v, juillet 1463 ; f. 153v, le 1^{er} mai 1464 ; f. 181v, 184v, les 16 avril et 2 mai 1466 ; f. 188, le 27 mai 1466) ; le 20 juillet 1464, il est présent au chapitre de Barjols (AD Var, 3G 8).

50. Palamède de *Carreto* meurt à la fin du mois de décembre 1466, son successeur comme prévôt à Barjols étant élu le 1^{er} janvier 1467, tandis que le 9 février 1467 est pourvu un nouvel évêque de Cavaillon, le carme et docteur en théologie Toussaint de Villeneuve (Città del Vaticano, AAV, Reg. Lat. 650, f. 20v).

51. À la mort de Palamède, Elzéar de Villeneuve est élu par voie d'inspiration par le chapitre de Barjols (le précenteur Jean *Graffeli*, les chanoines Jean *Piscatoris*, Jean *Angelici*, Nuzus *Costi*.) et Guillaume *Calcati*) réuni dans la sacristie le 1^{er} janvier 1467 (BnF, ms lat. 9237, f. 61-64). Elzéar de Villeneuve, chanoine d'Aix, est prévôt de Riez depuis le 16 octobre 1464 et devient évêque de Senez le 10 avril 1467 ; il meurt en juillet 1491 (Thierry PÉCOUT, *Le calendrier obituaire de Sainte-Marie de Senez*, Valensole, 2016, p. 28). Il a dû résigner la prévôté de Barjols avant le 11 mars 1467, mais il conserve celle de Riez. Edme DE JUIGNÉ DE LASSIGNY, *Histoire de la maison de Villeneuve en Provence*, t. 1, Lyon, 1900, p. 129, t. 2-1, *Preuves*, Lyon, 1902, p. 120-121, 125, 135, 138.

Imbert *Alberti*, 1467-1484⁵²

Antoine *Guiramandi*, 1484-1505⁵³

Marcellin *Guiramandi*, 1505-1514⁵⁴

François *Guiramandi*, 1514-1536⁵⁵

52. Imbert *Alberti* prévôt de Carpentras, familier et commensal de Paul II est pourvu prévôt commendataire de Barjols le 11 mars 1467, après la mort de Palamède (BnF, ms lat. 9237, f. 65-66v). Il cumule les bénéfices. *Cubicularius apostolicus* en 1453, administrateur de l'hôpital romain de Campo Santo, chapelain du cardinal de Rouen Guillaume d'Estouteville († 1483) dès le 2 octobre 1469, Imbert *Alberti* est attesté comme prévôt de Carpentras le 15 octobre 1454 (AAV, Reg. Vat. 430, f. 163v-164 ; Eugène MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV^e et le XVI^e siècle. Recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines*, Paris, 1878, p. 100). Il paraît comme archiprêtre de Sant'Apollinare in Urbe le 25 mai et comme membre de la chancellerie pontificale le 9 août 1478 (Ivan PARISIS, « Il regesto dei protocolli del notaio Camillo Beneimbene », dans *Revista Borja. Revista de l'Institut internacional d'estudis borgians*, t. 1, 2006-2007, p. 164 ; Pietro EGIDI, *Necrologi e libri affini della Provincia romana*, Rome, 1914, « Liber fraternitatis Sancti Spiritus et Sance Marie in Sania de Urbe », p. 161). Imbert *Alberti* prête hommage comme prévôt de Barjols à René d'Anjou le 28 septembre 1467 (AD Var, 3G6), il est attesté aussi le 30 juin 1468, le 4 novembre 1476, le 19 février 1483, avec son vicaire et official le chanoine Jean *Graffelli* (BnF, ms lat. 9237, f. 68, 69, 70-71v). Il résigne son bénéfice peu avant le 18 septembre 1484 (BnF, ms lat. 9237, f. 74-75v). Le 4 novembre 1476, il obtient du roi René la possibilité d'édifier une prison comme seigneur de Quinson (BnF, ms lat. 9237, f. 69). Par son vicaire le précenteur de Barjols, il reçoit l'hommage de la communauté de Quinson le 19 février 1483 (AD Var, E826, f. 114v). Il est attesté comme prévôt le 25 mars et le 15 août 1484, alors représenté par son vicaire le chanoine et notaire apostolique *Sanctinus Godeti* (AD Var, E 827, f. 1, 4, 51v), mais il ne détenait plus la prévôté le 4 novembre suivant (f. 206-208).

53. Antoine *Guiramandi*, docteur en décrets, prieur de Saint-Pierre de Romette OSB au diocèse de Gap, chanoine de Barjols, est pourvu évêque de Digne après la mort de Conrad de *Cruce* le 24 septembre 1479 par Sixte IV (AAV, Reg. Lat. 804, f. 35v-36 ; Cam. Ap., Oblig. et Sol. 82, f. 91 ; Oblig. et Sol. 83, f. 62v). Il est attesté à ce siège le 19 décembre 1480 (AD BdR, B 781, f. 26v), le 11 juin 1490 (AD Var, 3G 5), le 21 décembre 1494 (AD Var, 3G 5). Il reçoit d'innocent VIII la prévôté de Barjols le 18 septembre 1484 (BnF, ms lat. 9237, f. 74-75v) et en prend possession le 16 octobre 1485 (AD Var, E DEPOT 1, BB 13, f. 4). Il est signalé comme prévôt les 31 mars et 3 avril 1486, 19 avril et 20 mai 1496 (BnF, ms lat. 9237, f. 76-79v, 80-80v, 82, 83). Il est lieutenant du sénéchal de Provence en 1484. Il cède en 1505 son bénéfice de Barjols à son frère Marcellin *Guiramandi*, conseiller au parlement et maître rational (Carpentras, Bibl. Inguibertine, ms 1860, p. 709-714 et AD Var, 3G 20, le 13 juillet 1505). Antoine *Guiramandi* meurt le 21 octobre 1513 (Thierry PÉCOUT, *Nécrologes de Provence et Dauphiné : Sainte-Croix de Châteauroux, Saint-Géraud d'Aspres, Sainte-Marie du Bourg de Digne, Saint-Léonce de Fréjus*, Paris, 2021, n° 229 ; Fernand CORTEZ, *Les grands officiers royaux de Provence au Moyen Âge. Listes chronologiques du haut personnel administratif, judiciaire et financier*, Aix-en-Provence, 1921, p. 123, 326-327 ; Noël COULET, « Le personnel de la chambre des comptes de Provence sous la seconde maison d'Anjou (1381-1481) », dans Philippe CONTAMINE, Olivier MATTEONI dir., *Les chambres des comptes, XIV^e-XV^e siècles. Colloque des archives départementales de l'Allier, Moulins, avril 1995*, Paris, 1996, p. 135-148).

54. Marcellin *Guiramandi* est encore attesté comme prévôt les 29 mai et 21 décembre 1505 : AD Var, 3G 5, 3G 3.

55. Marcellin résigne à son tour au profit de François *Guiramandi* évêque de Digne, mort le 25 mai 1536, lequel est pourvu le 14 août 1514 : BnF, ms lat. 9237, f. 90-91v.

Résumé

Le culte de saint Marcel de Die se développe à Barjols auprès de la collégiale Sainte-Marie au moins à partir de la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle. Ses liens avec Die sont malaisés à établir. Il se pourrait toutefois que cette circulation procède du réseau lignager des Agoult. À Barjols, le culte semble consolider l'essor d'une communauté castrale et se trouve favorisé par ses élites municipales.

Abstract

The cult of Saint Marcel de Die developed in connection with the Sainte-Marie collegiate church in Barjols at least from the second half of the 14th century onwards. Its links with Die are difficult to establish. It could however be that this circulation is due to the Agoult lineage's relations. In Barjols, worship seems to foster the development of a castral community and is favored by its municipal elites.

Riassunto

Il culto di Saint Marcel de Die si sviluppò a Barjols presso la chiesa collegiata Santa Maria almeno dalla seconda metà del XIV secolo. I suoi legami con Die sono difficili da stabilire. Questa circolazione potrebbe tuttavia nascere dalla rete del lignaggio di Agoult. A Barjols, il culto sembra consolidare lo sviluppo di una comunità castrale ed è favorito dalle sue élite municipali.



62^e CONGRÈS DE LA
FÉDÉRATION HISTORIQUE DE PROVENCE

Thierry PÉCOUT, Du nouveau sur Barcelonnette avant sa fondation : l'acte d'inféodation de <i>Drolba</i>	233
Michel HÉBERT, Le cartulaire de Barcelonnette	247
Marta CALLERI, Antonella ROVERE, Genova e il Midi nei trattati del secolo XII	257
Donatella BALANI, Governare la città di Torino : gli scambi commerciali con la Provenza nella politica annonario de la municipalità torinese (sec. XVIII)	281
VARIA	
Dominique BARTHÉLEMY, Les paix diocésaines du Gévaudan (XI ^e -XII ^e siècles)	301
Francine MICHAUD, Dévotes, béguines et réseau de piété évangélique à Marseille au temps de saint Louis d'Anjou	317
Thierry PÉCOUT, La collégiale Sainte-Marie de Barjols et Marcel de Die	347
CHRONIQUE	
Soutenance de thèse de Claire Boër (Romain Facchini)	385
Communiqué. Un hommage des <i>Annales historiques de la Révolution française</i> à Michel Vovelle	388
BIBLIOGRAPHIE (Régis Bertrand, François-Xavier Emmanuelli, Philippe Moustier, Élisabeth Sauze)	391
ÉCHANGES	409
TABLE DU TOME LXXI	403



Prix : 28 €